



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK
FONDATION HUMANITAIRE CRS
FONDAZIONE UMANITARIA CRS

Rapport annuel 2018

FONDATION HUMANITAIRE CRS, MARKTGASSE 50, 3011 BERNE
TÉL 031 311 52 72, INFO@HS-SRK.CH, WWW.HS-SRK.CH

1. L'essentiel d'abord

«Nous, membres de la Croix-Rouge suisse, nous efforçons de prévenir et d'alléger les souffrances humaines, en Suisse et à l'étranger. Nous protégeons la santé, la vie et la dignité des personnes. Nous encourageons l'autonomie individuelle et l'entraide.»

En 2018, la Fondation humanitaire a également contribué à la poursuite de cet objectif supérieur. Le Conseil de fondation a ainsi validé treize nouveaux projets en Suisse d'une valeur totale de 4,68 mio de CHF, financés au débit du budget ordinaire. En outre, le projet stratégique d'ordre supérieur «Santé» a été approuvé à hauteur de 2,63 mio de CHF sur le fonds libre Mise en œuvre de la Stratégie CRS. Dans le secteur Etranger, l'institution est passée en 2018 du financement de projets à celui de programmes. Pendant cette année de transition, la contribution globale de 5,4 mio de CHF approuvée sur le budget ordinaire a été scindée en deux contributions de programmes pour 2018 (2 mio de CHF) et 2019 (3,4 mio de CHF). En outre, un projet de plus de 1,09 mio de CHF a été validé et financé au débit du crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger. Enfin, la Fondation a versé au Conseil de la Croix-Rouge (CCR) une contribution de 4,35 mio de CHF au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles. Les dotations de la Fondation humanitaire se sont ainsi chiffrées au total à 18,16 mio de CHF en 2018.

Après la clôture positive de l'exercice 2017, le Conseil de fondation a injecté 12 mio de CHF supplémentaires du capital libre généré dans un fonds libre destiné à maintenir à un niveau minimum constant de 15 mio de CHF le budget de dotation les années marquées par de faibles revenus directs. Cette garantie vise à conférer aux interlocuteurs directs de la Fondation, à savoir les organisations de la CRS, une sécurité de planification pour les prochaines années. Il s'agit notamment d'assurer que les activités financées par l'institution en faveur des groupes cibles ne pâtissent pas des mauvaises dispositions de la Bourse.

Fondation humanitaire CRS



Dieter Weber
Président du Conseil de fondation



Charlotte Gysin
Directrice

En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, le CCR a avalisé le présent rapport annuel le 9 mai 2019.

1. L'essentiel d'abord	1
2. Soutien à des projets	4
2.1 Dotations.....	4
b) Activités à l'étranger: du financement de projets à celui de programmes ...	7
c) Projets validés en 2018.....	7
2.2 Suivi des projets et programmes validés	9
a) Mise en œuvre	9
b) Impact	12
3. Les projets financés en détail.....	14
3.1 Projets en Suisse.....	14
a) Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse.....	14
b) Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse	18
c) Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles	23
d) Axes prioritaires 5-6: projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Formation, Bénévolat et Activités de jeunesse	24
e) Les projets en Suisse en chiffres.....	27
3.2. Contribution fixe au CCR.....	28
3.3. Projets menés à l'étranger	29
a) Mise en œuvre du programme 2018 de la CI	29
b) Afrique / Moyen-Orient	30
c) Asie.....	32
d) Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes.....	34
e) Europe	36
f) Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger.....	37
g) Les projets à l'étranger en chiffres	40
4. Activité de placement: gestion de la fortune.....	42
4.1. Placements et revenus de la fortune 2018	42
4.2. Perspectives pour 2019.....	43
5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS	44
6. Chiffres clés en CHF.....	45

2. Soutien à des projets

Conformément aux buts assignés à la Fondation

- a) assister la Croix-Rouge suisse (CRS) dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, en Suisse et à l'étranger,
- b) soutenir des projets du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et
- c) participer à l'approvisionnement de la Suisse en produits sanguins (...),

le financement de l'action humanitaire de la Croix-Rouge suisse (CRS) et de ses organisations – Transfusion CRS Suisse comprise – ainsi que du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est au cœur de l'activité de la Fondation humanitaire. En tant que fondation de soutien, elle finance des activités, sans intervenir sur le plan opérationnel.

Son soutien aux projets comprend d'une part la validation et la dotation de nouvelles initiatives et, d'autre part, le suivi des projets et programmes validés.

2.1 Dotations

La Fondation humanitaire CRS alloue chaque année, dans le cadre du budget de dotation ordinaire, des fonds à hauteur des revenus nets directs. Outre le financement de projets et de programmes en Suisse et à l'étranger, elle verse au CCR une contribution fixe au débit du budget de dotation ordinaire, destinée au cofinancement des tâches dirigeantes et institutionnelles.

De plus, le règlement de la fondation permet de valider des fonds supplémentaires au débit du capital. Au cours des dernières années, les organes de la Fondation ont recouru de façon répétée à cette possibilité en faveur des causes et activités suivantes:

- Financement à long terme de la Garde d'enfants à domicile (GED):
en 2017, le Conseil de fondation a débloqué 9 mio de CHF en faveur de la prestation GED des associations cantonales de la Croix-Rouge (AC CR). Celles-ci bénéficient de 900 000 CHF par an pendant la période 2018-2027.
- Fonds de solidarité:
le fonds de solidarité en faveur de personnes infectées par des produits sanguins a été abondé de 15,5 mio de CHF sur le capital libre. Il est doté chaque année de 650 000 CHF.
- Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger:
un fonds doté de 18,7 mio de CHF a été créé pour la mise en œuvre de projets transfusionnels à l'étranger. Ce fonds dit libre est destiné à financer des projets cependant soumis à la procédure d'approbation ordinaire.

- Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS:
un montant de 10 mio de CHF a également été débloqué sous la forme d'un fonds libre en soutien à des mesures spécifiques en vue de la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Là aussi, l'affectation des fonds est subordonnée à la validation de chaque projet par le comité stratégique.
- Garantie de budgets de dotation:
le Conseil de fondation a alloué 19,39 mio de CHF qui permettent de majorer le budget de dotation ordinaire quand celui-ci n'atteint pas le minimum requis de 15 mio de CHF. Ce troisième fonds libre confère aux interlocuteurs de la Fondation humanitaire une sécurité de planification pour les prochaines années même en cas de contraction des revenus.

a) Sélection des requêtes

La Fondation humanitaire fixe deux échéances annuelles de dépôt des dossiers. Seuls les organes et organisations de la CRS et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont éligibles à un soutien. Cette restriction du cercle des candidats potentiels est conforme au but assigné à la Fondation, qui consiste à soutenir des projets et des initiatives humanitaires de la *Croix-Rouge*. Des relations durables s'établissent ainsi entre la Fondation et les responsables des projets dont elle est partenaire, ce qui permet d'optimiser les processus mutuels.

Les entités éligibles à un soutien sont distinctes des groupes cibles stratégiques et bénéficiaires finaux, en faveur desquels les activités de projet financées sont déployées. Le cercle des organisations éligibles à un soutien est aussi circonscrit que celui des bénéficiaires potentiels est large. Du fait de l'affectation déterminée des fonds à des projets ou programmes et de la définition claire des objectifs et des groupes cibles, l'activité allocative de la Fondation humanitaire se conçoit comme un soutien aux bénéficiaires finaux.

Conformément au but formulé (assister la Croix-Rouge dans l'accomplissement de sa mission *humanitaire*), le bénéfice humanitaire direct ou indirect visé pour les publics cibles est déterminant dans l'évaluation des requêtes. Voici les groupes cibles énoncés dans la Stratégie 2020 de la CRS:

Groupes cibles en **Suisse**:

1. Personnes socialement défavorisées, isolées et tributaires de mesures de protection, menacées ou frappées d'exclusion sociale ou d'exploitation;
2. Personnes dont la santé est menacée ou altérée ou qui sont privées d'un accès adéquat aux soins;
3. Personnes âgées ou fragiles vivant à domicile et tributaires d'une assistance, ainsi que leurs proches;
4. Familles, enfants et adolescents qui ont besoin d'un soutien;
5. Requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, réfugiés reconnus et sans-papiers;
6. Personnes tributaires de premiers secours, de prestations de sauvetage ou d'une aide d'urgence.

Groupes cibles à l'**étranger** :

1. Personnes menacées ou frappées par des catastrophes ou des crises;
2. Personnes et groupes de population particulièrement défavorisés, privés d'un accès adéquat aux soins.

La Fondation humanitaire poursuit les buts qui lui sont assignés conformément aux objectifs supérieurs et aux orientations stratégiques de la CRS. Les axes prioritaires de la Fondation définissent une stratégie de soutien propre, cependant toujours alignée sur la Stratégie de la CRS. Conformément à l'art. 9 du règlement de la fondation, le CCR, en tant qu'organe stratégique de la Fondation, définit les axes prioritaires en référence à la Stratégie de la CRS, assurant ainsi la conformité de l'activité allocative de l'institution avec les orientations stratégiques retenues par la CRS. En tant qu'organe dirigeant de la CRS, il peut par ailleurs dégager des priorités au sein de la Stratégie de la CRS et recourir à des incitations financières de la Fondation pour favoriser leur mise en œuvre. Les axes prioritaires 2014-2020 découlent de la Stratégie 2020 de la CRS, chacun étant adossé sur une orientation stratégique de cette dernière.

Axes prioritaires 2014-2020

1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse
2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse
3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles
4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé
5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage
6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse

Le secrétariat de l'institution procède à l'enregistrement administratif des demandes de financement ainsi qu'à l'examen de leur conformité formelle et de leur exhaustivité. Tous les dossiers recevables font ensuite l'objet d'une évaluation et d'une délibération approfondies par la commission des demandes. Outre le bénéfice escompté pour les groupes cibles (cf. plus haut) et la conformité avec les axes prioritaires, celle-ci tient compte des possibilités financières de l'organisation requérante et veille à une répartition équilibrée au sein de la CRS.

La commission des demandes formule un avis positif ou négatif à l'intention du Conseil de fondation, lequel statue en dernière instance.

b) Activités à l'étranger: du financement de projets à celui de programmes

Bien que rien ne s'oppose dans le règlement de la fondation à ce que des Sociétés sœurs, le CICR ou la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sollicitent directement la Fondation humanitaire, la majeure partie des fonds destinés à des projets à l'étranger transitent par le département Coopération internationale (CI) de la CRS. Si la CI intervient sur le terrain avec des partenaires locaux le plus souvent issus du Mouvement, elle n'en demeure pas moins l'interlocutrice de la Fondation.

L'ensemble des activités de la CI est planifié et mis en œuvre sous forme de programmes quadriennaux encadrés et cofinancés par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Afin de jouir d'une plus grande souplesse dans l'affectation des fonds, la Fondation humanitaire est, à l'instar de la DDC, passée en 2018 du financement de projets à celui de programmes. Dans ce cadre, il y a rupture avec la logique où chaque projet faisait l'objet d'une demande spécifique et où les fonds, une fois le projet validé, étaient liés à ce dernier. Désormais, la Fondation humanitaire fournit une contribution annuelle globale au programme entier. Dans l'intérêt des groupes cibles, les fonds peuvent être affectés là où les besoins sont les plus grands ou là où les conditions de mise en œuvre sont les plus favorables. L'affectation des fonds n'est toutefois pas laissée à l'appréciation de la CI, les fonds étant liés au programme et aux objectifs visés. Des budgets clairs sont présentés au préalable, les rapports rendant compte des zones et des projets bénéficiaires. Tant la planification que la mise en œuvre sont concertées en détail entre la commission des demandes et la direction de la CI. Cette procédure permet de s'assurer que les prescriptions de la Fondation humanitaire sont respectées.

Sur proposition de la commission des demandes, le Conseil de fondation statue sur les contributions annuelles aux programmes. Sur recommandation du CCR, les fonds destinés aux projets sont répartis à parts égales en Suisse et à l'étranger.

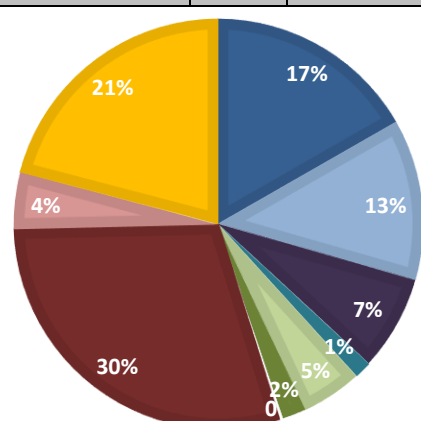
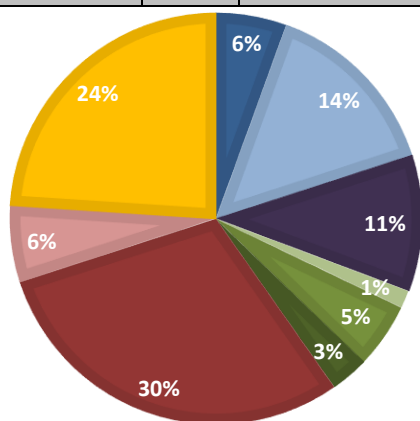
c) Projets validés en 2018

Pendant l'année sous revue, treize requêtes relevant du secteur Suisse et se chiffrant à 6 609 367 CHF au total ont été soumises en vue d'un financement sur le budget de dotation ordinaire. Toutes ont été validées, parfois dans une mesure réduite. Des fonds à hauteur de 4 683 060 CHF au total ont été consentis au débit du budget ordinaire. Comme mentionné plus haut, le secteur Etranger a été marqué par le passage à une logique de financement de programmes. La contribution aux programmes prélevée sur le budget de dotation 2018 s'est élevée à 2 mio de CHF pour 2018 et à 3,4 mio de CHF pour 2019. La contribution fixe au CCR, qui se monte à 4,35 mio de CHF, est également puisée au budget de dotation ordinaire. Enfin, deux projets ont été approuvés respectivement au débit des fonds libres «Crédit-cadre Projets transnationaux à l'étranger» et «Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS».

Axes prioritaires (AP)	Requêtes		Projets validés	
	Nb.	CHF	Nb.	CHF
1. Santé Suisse	4	2 103 475	4	1 004 075
2. Intégration sociale en Suisse	5	2 355 502	5	1 942 595
5. Secteur de la formation non formelle	2	248 290	2	248 290
6. Bénévolat et activités de jeunesse	1	936 100	1	936 100
Aucun axe prioritaire spécifique	1	966 000	1	552 000
Total des projets en Suisse	13	6 609 367	13	4 683 060
4. Activités à l'étr. dans le secteur Santé: contributions 2018 et 2019 à des programmes	2	5 400 000	2	5 400 000
Contribution fixe au CCR	1	4 350 000	1	4 350 000
Total sur budget de dotation ordinaire	16	16 359 367	16	14 433 060
Projets transfusionnels à l'étranger (AP 4)	1	1 092 500	1	1 092 500
Projet stratégique Santé (AP 1)	1	2 630 000	1	2 630 000
Total sur capital libre	2	3 722 500	2	3 722 500
Total 2018	18	20 081 867	18	18 155 560

Fonds consentis par axe prioritaire en 2018 et depuis 2002

Validations 2018		Allocations totales 2002-2018		
Mio CHF		Axe prioritaire / domaine thématique		Mio CHF
1,00	6%	1. Santé Suisse	17%	58,70
2,63	14%	1. Santé en Suisse sur le capital libre	13%	44,59
1,94	11%	2. Intégration sociale Suisse	7%	26,25
--	--	3. Recherche et sauvetage Suisse	1%	4,80
0,25	1%	5. Formation non formelle Suisse	5%	16,88
0,94	5%	6. Activités de jeunesse et bénévolat Suisse	2%	6,43
0,55	3%	Autres thèmes de compétences Suisse	0%	0,86
5,40	30%	4. Santé Etranger	30%	103,50
1,09	6%	4. Santé Etranger sur le capital libre	4%	15,57
4,35	24%	Tâches dirigeantes et institutionnelles CRS	21%	73,45
18,16	100%	Total validations	100%	351,04



2.2 Suivi des projets et programmes validés

a) Mise en œuvre

Les projets et programmes validés font l'objet d'un suivi par la Fondation humanitaire. La mise en œuvre des projets validés est appréciée sur la base de rapports. Le versement de tranches annuelles ultérieures est conditionné à la remise d'un rapport intermédiaire sur l'exercice écoulé. Celui-ci rend compte de l'évolution opérationnelle et financière des activités. Les critères appliqués sont toujours les objectifs, étapes et budgets définis par les requérants eux-mêmes dans le descriptif de projet. Les responsables de projet précisent si les activités prévues ont été mises en œuvre et si les objectifs intermédiaires formulés ont été atteints. Le décompte renseigne sur l'affectation des ressources financières, tout écart opérationnel ou budgétaire devant être justifié avec clarté et précision. Le rapport fait aussi état des objectifs opérationnels et du budget de la période suivante. En cas de variation notable par rapport à la planification initiale, une requête doit être adressée à la commission des demandes en vue d'une révision. Au terme de la phase de financement, la Fondation exige en outre l'établissement d'un rapport final.

Elle peut ainsi s'assurer que ses moyens sont affectés conformément à la requête approuvée, autrement dit en faveur des publics cibles, causes et zones bénéficiaires énoncés. Son activité allocative peut être suivie et représentée en détail à tout moment.

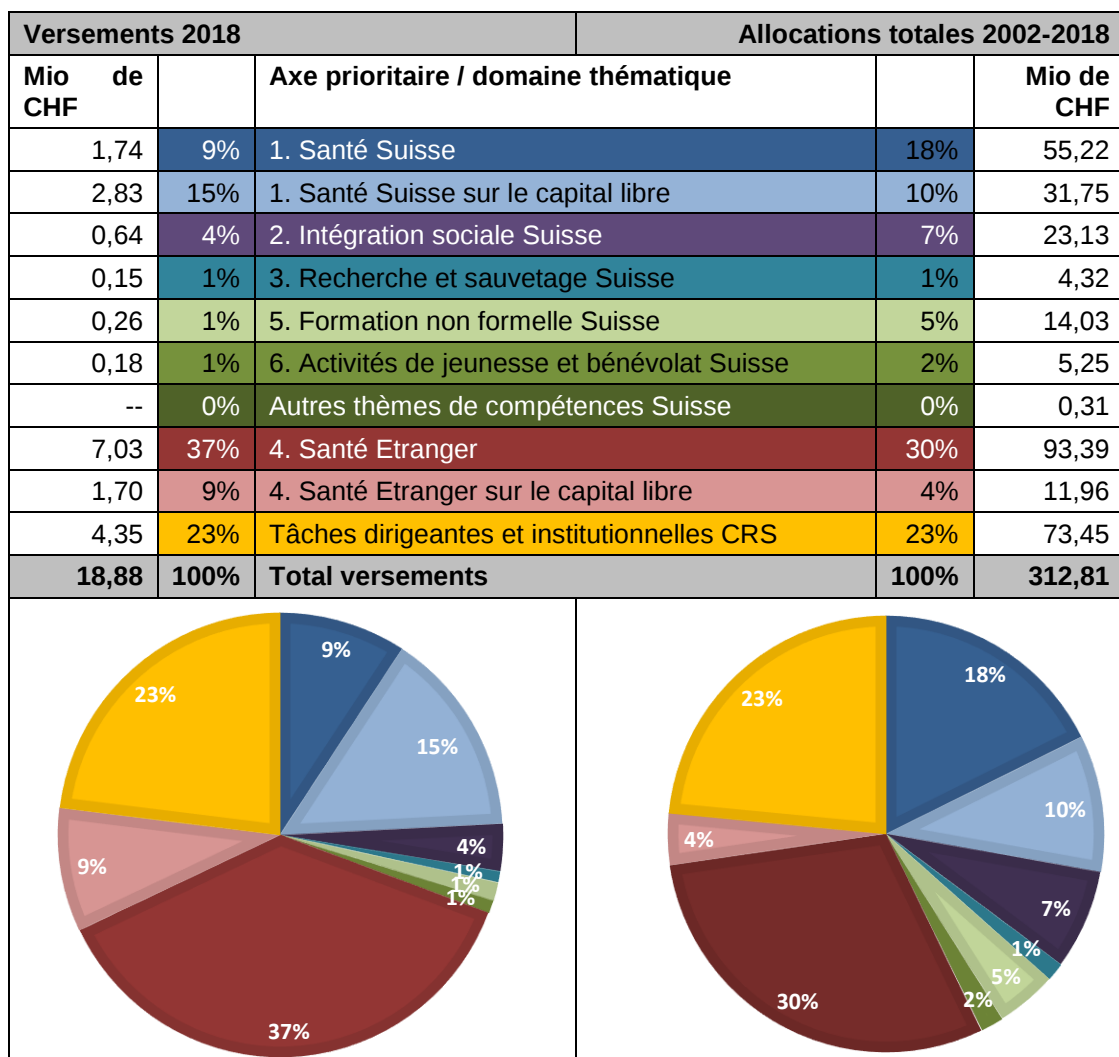
Quant au suivi de la mise en œuvre des programmes, il revêt la forme d'entretiens semestriels entre la direction de la CI et la commission des demandes de la Fondation humanitaire. Un rapport annuel circonstancié renseigne sur l'affectation des fonds de la Fondation humanitaire, si bien que celle-ci peut, dans le cas des programmes aussi, représenter son activité de financement par groupe cible, cause et zone bénéficiaire.

En 2018, la Fondation humanitaire a suivi 80 projets en cours, qu'elle a financés à hauteur de 18,88 mio de CHF au total, dont 4,53 mio de CHF proviennent du capital libre (fonds de solidarité, garde d'enfants à domicile, projets stratégiques, projets transfusionnels à l'étranger), et a versé une contribution fixe de 4,35 mio de CHF au CCR.

Depuis 2002, la Fondation humanitaire a financé en tout 304 projets et initiatives à hauteur de 312 mio de CHF, dont 45 mio de CHF sur le capital libre, ainsi que les tâches dirigeantes et institutionnelles pour un montant de 73 mio de CHF.

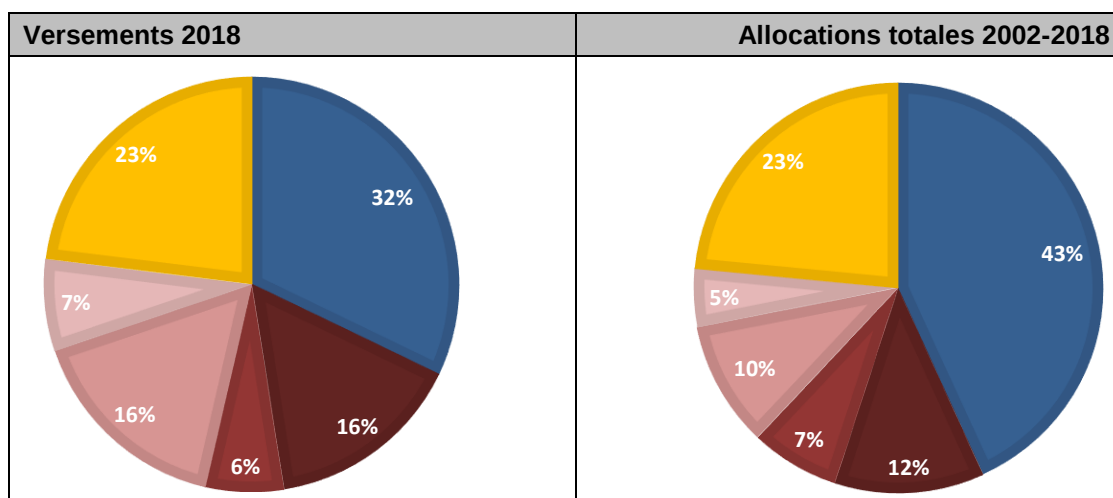
Les graphiques des pages suivantes rendent compte de l'affectation des fonds de l'institution par axe prioritaire, zone bénéficiaire et groupe cible stratégique en 2018 ainsi que depuis 2002.

Fonds versés par axe prioritaire en 2018 et depuis 2002



Fonds versés par zone bénéficiaire en 2018 et depuis 2002

Versements 2018		Allocations totales 2002-2018		
Mio de CHF		Axe prioritaire / domaine thématique		Mio de CHF
6,07	32%	Projets en Suisse	43%	135,11
2,90	16%	Projets en Afrique et au Proche-Orient	12%	36,97
1,15	6%	Projets en Asie	7%	22,01
1,35	16%	Projets en Amérique latine et aux Caraïbes	10%	30,94
1,35	7%	Projets en Europe	5%	14,34
4,35	23%	Tâches dirigeantes et institutionnelles CRS	23%	73,45
18,88	100%	Total versements	100%	312,81



Fonds versés par groupe cible en 2018 et depuis 2002

Versements 2018			Allocations totales 2002-2018		
Mio de CHF		Groupe cible Suisse		Mio de CHF	
0,86	5%	1. Personnes socialement défavorisées (...)	7%	22,54	
1,00	5%	1. Personnes dont la santé est menacée (...)	10%	32,13	
0,98	5%	3. Personnes (...) vivant à domicile (...) ainsi que leurs proches	3%	9,07	
0,92	5%	4. Familles (...) qui ont besoin d'un soutien	10%	29,82	
1,17	6%	5. Requérants d'asile (...)	6%	18,42	
0,62	3%	6. Personnes tributaires de premiers secours (...)	5%	15,37	
		Groupes cibles Etranger			
0,40	2%	7. Personnes menacées ou frappées par des catastrophes (...)	1%	4,78	
8,06	43%	8. Personnes et groupes de population privés d'un accès adéquat aux soins	32%	99,49	
4,88	26%	Pas de groupe cible spécifique	26%	81,22	
18,88	100%	Total versements	100%	312,81	

--	--

b) Impact

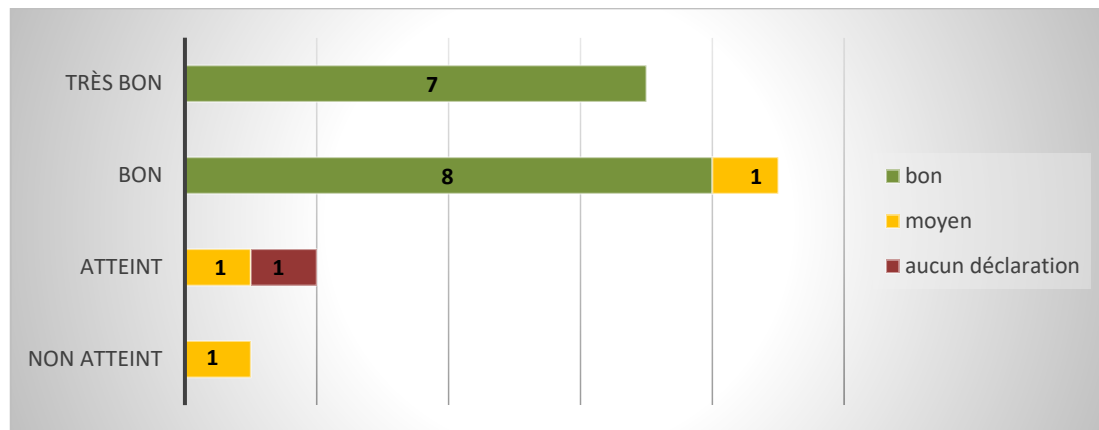
Le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes assuré par la Fondation humanitaire selon les modalités décrites plus haut lui permet d'appréhender et de visualiser quand, où et en faveur de qui ses fonds sont utilisés et quelles activités ils servent à financer. Il est toutefois impossible d'établir sur cette base si les activités soutenues ont réellement eu l'impact escompté. Même un projet mis en œuvre conformément au calendrier peut ne pas ou que peu déployer l'effet visé, par exemple lorsque les conditions-cadres changent ou que les postulats de départ se révèlent erronés.

L'impact de l'action humanitaire n'est que partiellement mesurable. Il n'est parfois visible qu'à long terme et dépend de divers facteurs, si bien que le lien de causalité ne peut souvent pas être établi de manière définitive. Aussi tout travail de projet responsable consiste-t-il non seulement à obtenir un impact, mais aussi à en établir la réalité et à le représenter sous une forme adaptée. Le choix des indicateurs et des méthodes dépend fortement de la cause défendue et de l'approche appliquée. La Fondation humanitaire demande aux entités responsables d'évaluer l'impact de leur projet à l'issue de celui-ci. A cet égard, la demande de financement doit déjà comporter un concept d'évaluation, où sont énoncés les critères au regard desquels les responsables prévoient d'apprécier et de mesurer l'impact et le bénéfice du projet à sa clôture. Ces derniers définissent eux-mêmes l'étendue de l'évaluation, la méthode ainsi que l'enjeu. Les résultats sont présentés dans le rapport final à la Fondation humanitaire. Celle-ci se voit ainsi informée que le cycle de projet est clos et reçoit une appréciation des responsables quant à l'utilité et à l'impact du projet.

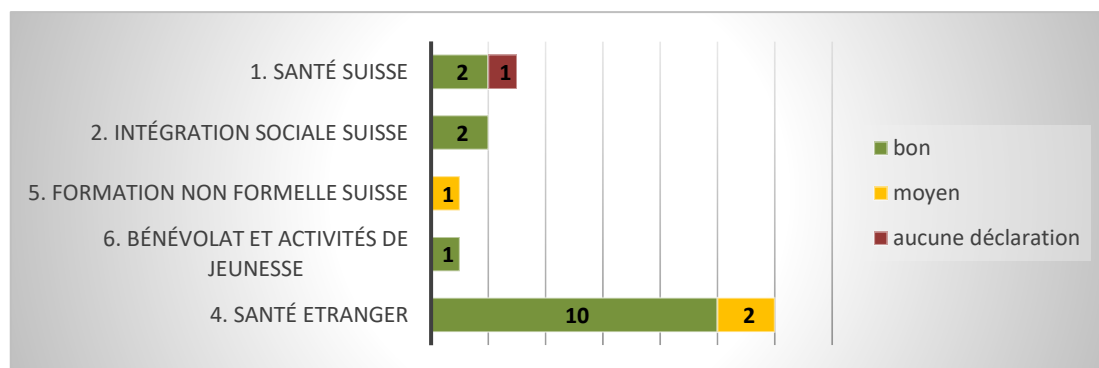
Ces retours sur l'impact de chacun des projets n'autorisent cependant pas des déclarations de portée générale sur le bénéfice et l'utilité de l'activité allocative de la Fondation humanitaire. La nature de l'impact, mais également le niveau et le moment auxquels il se déploie peuvent considérablement varier d'un projet à l'autre. L'autoévaluation de la mesure de l'impact généré peut être étayée par des données chiffrées.

En 2018, 19 rapports finaux ont été soumis. Financés à hauteur de 13,2 mio de CHF par la Fondation humanitaire, ces projets ont bénéficié d'un apport total de 28,9 mio de CHF si l'on inclut les fonds propres et de tiers. L'impact de quinze est jugé bon, celui de trois, moyen ou seulement partiellement atteint, un projet ne pouvant faire l'objet d'aucune appréciation. L'impact obtenu est proportionnel à la réalisation des résultats ou objectifs d'activité, même s'il ne peut être déduit directement de ceux-ci. Alors que l'impact de tous les projets dont les effets visés ont été très largement atteints voire dépassés est jugé bon, il y en a un dont l'impact est estimé «moyen» alors que les objectifs d'activité poursuivis sont considérés comme réalisés.

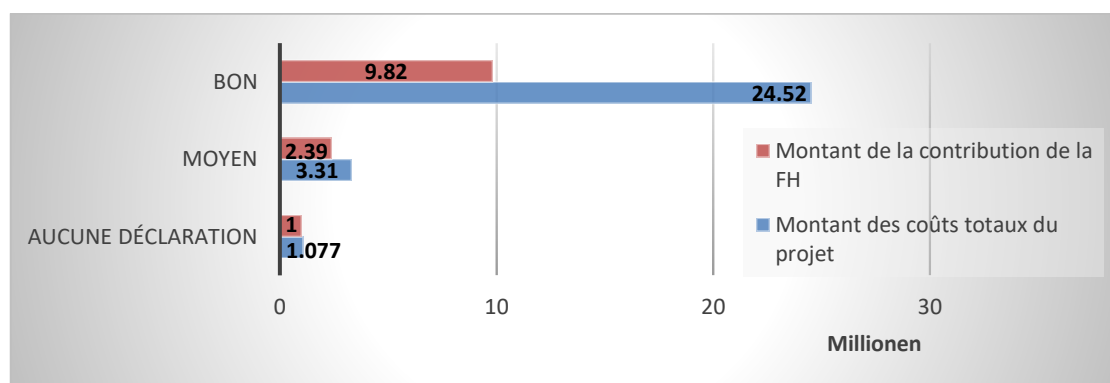
Impact des projets clos en 2018 en fonction de la réalisation des effets visés



Impact des projets clos en 2018 par axe prioritaire



Fonds affectés dans les projets clos en 2018 en fonction de l'impact



3. Les projets financés en détail

En 2018, la Fondation humanitaire a suivi 80 projets en cours qu'elle a financés à hauteur de 18,88 mio de CHF au total, dont 4,53 mio de CHF proviennent du capital libre (fonds de solidarité, garde d'enfants à domicile, projets stratégiques, projets transfusionnels à l'étranger), et a versé une contribution fixe de 4,35 mio de CHF au CCR.

3.1 Projets en Suisse

En Suisse, la Fondation humanitaire finance des projets des organisations de la CRS relevant des domaines d'activités clés ou des compétences clés. Les domaines d'activités clés désignent des terrains d'intervention de la CRS dans lesquels plusieurs de ses organisations justifient d'une expérience et d'une compétence avérées et qui mobilisent également le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage sont les domaines d'activités clés en Suisse. Ils sont reflétés par les axes prioritaires 1 à 3 de la Fondation. Les compétences clés qualifient des ressources institutionnelles que la CRS doit cultiver pour continuer d'exercer sa mission humanitaire sur les terrains d'intervention précités en répondant à des exigences de qualité élevées. Elles sont au nombre de trois: Formation, Bénévolat et Activités de jeunesse. Les compétences clés de la CRS correspondent aux axes prioritaires 5 et 6. Leur liste pourrait être étoffée à l'avenir, comme le laisse entrevoir la question de la transformation numérique.

a) Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse

Le domaine d'activités clés Santé recouvre, conformément à la Stratégie 2020 de la CRS, des offres en matière de prévention et de promotion de la santé, des prestations d'aide, de prise en charge et de conseil s'adressant directement aux groupes cibles ainsi que des offres de formation internes et externes.

Garde d'enfants à domicile (GED)

La GED est une prestation d'aide fournie par les AC CR aux familles. Elle consiste à dépêcher le plus vite possible au domicile familial une garde qualifiée qui s'occupe de l'enfant malade lorsque ses parents doivent travailler. Des enfants en bonne santé dont les parents sont malades sont également pris en charge. La prestation s'adresse avant tout aux familles en proie à une situation d'urgence, en particulier à celles cumulant les difficultés. L'intérêt de l'enfant est toujours au centre de la prestation. La GED est soutenue par la Fondation humanitaire depuis 2003. C'est l'offre la plus anciennement et la plus abondamment dotée.

Pendant l'année sous revue, deux nouveaux contrats ont été conclus avec des entreprises au niveau national. De telles conventions revêtent une grande importance pour la pérennisation financière de la prestation. L'ouverture de services GED par les AC CR grisonne et jurassienne en 2018 a nettement contribué à la diffusion nationale de l'offre, dont la continuité territoriale est, à trois petits cantons près, assurée. Après un recul surprenant des heures de garde en 2017 (à 99 640, contre 113 000 en 2016), le volume de la prestation se situait de nouveau au-dessus de 110 000 en 2018.

Projet stratégique Aide aux familles

Le projet Aide aux familles est financé sur le fonds spécial destiné à la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Il vise à étendre les offres des AC CR à l'intention des familles vulnérables. Sur la base des besoins de ce groupe cible ainsi que des expériences, compétences et ressources des associations cantonales, deux champs d'action prioritaires se font jour : développement de la GED et accompagnement des parents.

Le projet stratégique a débuté au printemps 2017 par une séance d'information, au cours de laquelle les organisations membres ont été invitées à élaborer des projets individuels. En 2018, les AC CR argovienne, bâloises (BL et BS), fribourgeoise, grisonne, jurassienne, soleuroise et tessinoise se sont attelées à la mise en œuvre de huit des treize projets partiels validés. Le projet vise essentiellement à accroître le soutien aux familles vulnérables, notamment par la fourniture, avec l'aide de bénévoles, de nouvelles offres de prise en charge des enfants et/ou d'accompagnement des parents. Cinq projets supplémentaires seront lancés en 2019.

Projet AIDE

Les AC CR consolident les offres d'aide aux personnes âgées dans quatre domaines (aide aux personnes soignant des proches atteints de démence, service de visite et d'accompagnement bénévole, ouverture de permanences, création d'une offre de conseil de proximité). Il s'agit en outre de mettre sur pied une plateforme nationale de promotion de l'offre dans son ensemble. Au total, 49 projets partiels sont cofinancés et réalisés dans ce cadre.

Fin 2018, au terme d'une durée de quatre ans, 33 projets partiels destinés au développement de services de visite et d'accompagnement ainsi que d'offres de conseil pour proches aidants ont été achevés. La mise en œuvre des seize visant la création d'une offre Dementia Care est prolongée d'un an. Afin d'assurer la pérennité de l'offre au-delà de la durée du projet, le Siège CRS a constitué un dossier de levée de fonds «Offres d'aide aux personnes âgées», organisé un atelier sur le marketing auprès des fondations et engagé une réflexion sur la question «Vieillir, un projet d'avenir – rôle de la CRS».

Permanence médicale «Meditrina»

«Meditrina» est une permanence médicale pour les sans-papiers gérée par la Croix-Rouge zurichoise. Elle assure la prise en charge médicale de base de personnes qui séjournent irrégulièrement en Suisse et qui n'ont pas d'assurance maladie, adresse si nécessaire ces dernières aux médecins de son réseau et veille à faciliter leur accès aux services de santé publique.

En 2018 aussi, la fréquentation est restée élevée, avec 373 patients bénéficiant de 1058 consultations (contre 324 bénéficiaires de 1012 consultations en 2017). Après presque six ans, le médecin de la structure a cessé d'exercer, mais son poste a heureusement été repourvu. Les craintes d'une réduction des prestations en raison de coupes budgétaires cantonales ne se sont pas vérifiées.

«Zahnmedizin ohne Grenzen»

A l'Assistance médicale pour les sans-papiers à Berne, la CRS a mis en place une offre spécifique de soins buccodentaires, dont le but est d'améliorer durablement la santé dentaire de ce groupe vulnérable par des mesures ciblées et des dispositifs de prévention.

La phase de projet financée par la Fondation a expiré à la mi-2018, mais l'offre de médecine dentaire a été maintenue. Au total, 59 patients ont bénéficié en 2018 de soins dentaires, soit nettement plus que l'année précédente (49). Cela s'est doublé d'une hausse du nombre de participants au programme de prévention: le cours d'hygiène dentaire a été dispensé quatre fois à 42 personnes au total.

Gravita

Destinée à dispenser une prise en charge globale à des migrants et à des réfugiés traumatisés, Gravita est rattachée au dispositif d'intégration du canton de Saint-Gall et de ses communes. Sa démarche thérapeutique est fondée sur les derniers enseignements de la recherche sur le cerveau et le stress.

Malgré de grandes difficultés structurelles, 255 patients ont bénéficié d'une prise en charge et d'un traitement en ambulatoire ou en clinique de jour en 2018 (contre 287 en 2017). En raison du manque de personnel, le nombre de jours de traitement assurés par la clinique de jour et, donc, sa fréquentation ont fortement reculé (2615 contre 3308). Etant donné que ni le canton ni ses communes n'ont contribué au financement, un déficit très élevé est attendu.

«e-mental-health» pour réfugiés traumatisés (nouveau)

Le projet «e-mental-health» consiste à développer des solutions numériques assurant par smartphone et Internet aux réfugiés traumatisés un accès facile, bon marché et à distance à des informations, des modalités d'auto-prise en charge et des offres thérapeutiques basées sur le Web propres à les aider à gérer leurs séquelles traumatiques. La Fondation humanitaire a approuvé des fonds destinés à la recherche et au recensement des besoins 2019-2020.

«Post Trauma» (nouveau)

Autre projet nouvellement approuvé: «Post Trauma», de l'association cantonale tessinoise, qui assure une thérapie spécifique aux mineurs non accompagnés accueillis dans les foyers qu'elle gère. Cette offre a déjà une efficacité avérée dans la prise en charge des traumatismes chez l'enfant. Près de trois ans après son déploiement, des résultats positifs en termes de sentiment de sécurité, d'estime de soi, de concentration et de performance sont démontrés. En 2018, 48 jeunes âgés de 12 à 20 ans ont été traités. En raison des bons résultats, l'approche a été élargie à 39 adultes et 22 enfants âgés de 1 à 10 ans hébergés dans des centres de la Croix-Rouge tessinoise.

«Collaboratrice famigliare»

Du fait de l'évolution démographique, de nouvelles offres s'imposent dans le domaine de la prise en charge à domicile et familiale. C'est précisément à ce besoin qu'entend répondre la Croix-Rouge tessinoise en lançant la formation «Collaboratrice famigliare», qui est sanctionnée par un diplôme cantonal.

Le projet a été achevé, un dernier versement ayant été opéré en 2018. Le projet est jugé très concluant. La reconnaissance cantonale du diplôme a fortement contribué à la revalorisation de la profession, créditée d'un meilleur statut dans le domaine de la prise en charge à domicile et familiale. Ce nouveau titre a généré une valeur ajoutée sociale: nombre de femmes au chômage, dont des étrangères, ont acquis une qualification et trouvé un emploi.

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité vise à atténuer à travers une aide financière la détresse de personnes contaminées lors de transfusions sanguines. Expression de la sympathie de la CRS, il est alimenté par la Fondation sous la forme d'une contribution annuelle.

Pendant l'année sous revue, 522 000 CHF ont été versés à des personnes infectées par des produits sanguins de Transfusion CRS Suisse, contribuant à soulager les difficultés financières de 28 patients porteurs du VIH et de leurs proches ainsi que de deux patients hépatiques.

«LIVES for BLOOD»

L'étude «LIVES for BLOOD» conduite par Transfusion CRS Suisse vise à permettre de mieux maîtriser le risque de transmission du virus de l'hépatite B lors de transfusions. Le diagnostic biologique actuel doit être élargi grâce à la détermination de la réponse immunitaire cellulaire spécifique à l'hépatite B.

Le projet a démarré avec du retard en 2018. L'isolement des lymphocytes T par des procédés conventionnels (billes magnétiques) et à l'aide de Streptamers® a été réalisé et validé conformément au calendrier. La sélection de peptides spécifiques des antigènes comme stimulants pour les analyses a fait ses preuves. Les travaux relatifs au procédé fondé sur la cytométrie en flux ont avancé comme prévu. Le projet accuse en tout un retard de six mois.

«Help for vulnerable patients» (nouveau)

En 2018, deux études consacrées par Transfusion CRS Suisse au virus de l'hépatite E (VHE) ont été validées. Au cours des dernières années, ce pathogène s'est érigé en préoccupation majeure au regard de la sécurité transfusionnelle. Il constitue une menace notamment pour les patients vulnérables, personnes immunodéprimées en tête. L'étude «Help for vulnerable patients» vise à établir si et dans quelle mesure des produits sanguins infectés par le VHE représentent un danger pour des receveurs de greffe sous immunosuppresseurs. A cette fin, 2000 échantillons déjà disponibles prélevés chez de tels patients sont analysés.

Au quatrième trimestre 2018, le responsable du projet a soumis une demande d'approbation à la Commission cantonale d'éthique (CCE) de Berne. Celle-ci a imposé de plus grandes restrictions pour la gestion des données et le transport des échantillons sanguins. Son autorisation définitive est attendue au premier trimestre 2019. Le projet accuse en tout un retard de huit mois.

Sang exempt de VHE (nouveau)

L'étude «Sang exempt de VHE» vise à établir chez les donateurs de sang l'incidence de l'infection aiguë par le VHE potentiellement transmissible, afin d'orienter de façon optimale la stratégie relative au futur dépistage. L'étude prévoyait la recherche du VHE sur 100 000 prélèvements de sang ainsi que des analyses complémentaires («test de confirmation») en cas de résultat positif, ce afin d'établir la fiabilité du premier large test ARN.

Entretemps, Transfusion CRS a décidé de soumettre à compter du 1^{er} octobre 2018 tous les produits sanguins à une recherche d'ARN du VHE. Aussi le cadre de l'étude validée a-t-il été modifié. Le dépistage expérimental de 100 000 échantillons est abandonné : on table sur environ 560 000 dons testés pour le VHE au cours des deux prochaines années. Par contre, le test de confirmation est maintenu pour évaluer la sensibilité de la méthode appliquée. Une demande de modification correspondante a été approuvée à l'automne.

Projet stratégique Santé (nouveau)

En mai 2018, le comité stratégique de la Fondation humanitaire a approuvé le financement du projet stratégique Santé au débit du fonds libre Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Cette vaste entreprise prévoit une réflexion sur les orientations et priorités de la CRS en matière de santé et une redéfinition de celles-ci en vue de renforcer le domaine d'activités clés Santé. Le but premier consiste à améliorer la santé des individus et à compléter le système de santé publique. Le projet comprend quatre secteurs partiels : 1. analyse du marché et des besoins, 2. définition des champs d'action de la CRS dans le domaine de la santé, 3. mise en œuvre de projets individuels dans les champs d'action définis et 4. campagne centrale de positionnement.

Le 2 novembre 2018, une séance de lancement a permis de présenter de bonnes pratiques et d'échanger des idées de projet. Dès l'automne, quatre projets en provenance de cinq AC CR faisaient l'objet d'une demande de financement. Trois ont été directement validés et sont entrés en phase de mise en œuvre, le quatrième devant être remanié et redimensionné.

b) Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse

Le domaine d'activités clés Intégration sociale regroupe des offres destinées à prévenir l'exclusion sociale, des prestations visant à favoriser l'intégration des groupes cibles ainsi que des solutions de formation à l'intention de prestataires externes ainsi que de collaborateurs bénévoles et rémunérés de la CRS. Depuis l'afflux massif de réfugiés à partir de 2015, différentes offres à visée intégratrice en faveur des migrants ont été créées au sein des AC CR.

Un pour un dans les cantons de BE, BS et GR

L'offre «Un pour un» s'adresse aux réfugiés – individus ou familles – dans les cantons concernés. Des bénévoles les accompagnent sur des périodes plus ou moins longues, les aidant à gérer les contraintes du quotidien et à s'intégrer. Ils leur transmettent des connaissances et des compétences pratiques, les aident à nouer des contacts et leur apportent un soutien administratif.

Dans les Grisons, 132 missions ont été confiées à 86 bénévoles en 2018 (contre 104 à 74 bénévoles en 2017), dont 22 ont été formés. Tous les intervenants ont été encadrés par des professionnels, individuellement et en groupe. Outre les tandems, 52 soirées sportives et cinq soirées de jeux conçues comme des rencontres de groupe ont eu lieu sous le titre «peer to peer». A Berne, 49 missions ont été assurées en 2018. Fin décembre, le pool de bénévoles comptait 73 personnes (contre 49 en 2017). Cinq, dont certaines ont déjà une mission à leur actif, attendent d'être investie d'un nouveau cas. A Bâle-Ville, 78 tandems étaient actifs fin 2018. Au total, 102 tandems ont été encadrés tout au long de l'année. Le projet comprend aussi une offre spécifique à l'intention des réfugiés en proie à un stress psychique.

Les offres suivantes des AC CR sont également aménagées sous la forme de tandems, c'est-à-dire de soutien individuel:

Sprungbrett

Le projet «Sprungbrett» de Bâle-Ville vise à favoriser l'intégration professionnelle. De jeunes réfugiés de 15 à 25 ans disposant d'une maîtrise suffisante de l'allemand et vivant à Bâle bénéficient pendant un an d'un soutien individuel hebdomadaire en vue de les aider à accéder à l'emploi.

En 2018, quinze contacts axés sur l'intégration professionnelle ont été encadrés. En complément, une offre de groupe pour adolescents a été créée. Une dizaine de jeunes y ont recouru. Enfin, deux ateliers de rédaction de dossiers de candidature ont été organisés à l'intention des participants allophones à la formation d'auxiliaire de santé CRS.

Projet de mentorat «Perspektive Arbeit» (nouveau)

Le projet «Perspektive Arbeit» conduit par la Croix-Rouge zurichoise et validé en 2018 procède d'une démarche semblable. Des mentors bénévoles y dispensent une aide pratique à la recherche de formation et d'emploi à des réfugiés reconnus ou admis à titre provisoire. Outre la relation d'aide, l'établissement d'une compréhension réciproque revêt une grande importance. Les tandems se rencontrent pendant un an à un rythme hebdomadaire.

Appui scolaire pour familles défavorisées (nouveau)

Le projet d'aide aux devoirs, dans le cadre duquel des bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) argovienne interviennent pendant leur temps libre auprès d'enfants de familles défavorisées, a également été validé. Le suivi des écoliers se conçoit sur une base régulière et dans la durée. La prestation est gratuite. Il s'agit d'élargir l'offre grâce au soutien de la Fondation humanitaire. Depuis le début de la phase de développement en juin 2018, treize binômes supplémentaires ont été constitués. En tout, 43 enfants et adolescents ont bénéficié de cette intervention extrascolaire pendant l'année sous revue.

SALUTE - aide à la gestion du quotidien

Le projet «SALUTE – aide à la gestion du quotidien» de l'AC CR de Bâle-Campagne vise des personnes vulnérables, migrantes ou non, en proie à des difficultés sociales ou à des crises personnelles. Des bénévoles les accompagnent et les aident à acquérir une autonomie au quotidien.

En 2018, 220 cas en provenance d'une commune sur deux de Bâle-Campagne ont bénéficié d'un suivi de la part de l'AC CR (contre 200 en 2017 et 150 en 2016). L'insertion professionnelle et l'accompagnement de réfugiés présentant un fort stress psychique ont été les principaux axes d'intervention.

Accompagnement familial CRS

Le projet «Accompagnement familial CRS» (anciennement «Accompagnement individuel CRS») de l'AC CR bernoise vise à assurer, sur mandat des services sociaux, un soutien individuel limité dans le temps à des familles et à des personnes issues notamment de la migration. L'encadrement est dispensé par une équipe multiculturelle dans les langues d'origine du public.

En 2018, 51 nouveaux mandats ont été attribués, dont 31 ont été clos. Vingt-deux accompagnants familiaux parlant 30 langues ont fourni 3600 heures (contre 17 comptabilisant 1638 heures en 2017). La part des mandats internes à la CRS a diminué, ce qui est favorable à la stabilité financière. Les mandants et les bénéficiaires jugent la prestation bonne voire très bonne.

Voici les offres de groupe créées en vue de favoriser l'intégration des réfugiés :

Intégration – «Bewegung und Begegnung»

Le projet «Bewegung und Begegnung mit Asylsuchenden» de la CRJ de Bâle-Ville vise à rapprocher des personnes d'horizons différents au travers d'activités intégratrices. Sport et exercice font office de langage commun aidant à surmonter les barrières entre les personnes.

En 2018, 24 après-midi sportifs ont été organisés et, depuis le début de l'année sous revue, également des après-midi de rencontre à l'intention exclusive des femmes. Après un début prometteur et des réactions enthousiastes, le nombre de participantes a décliné au deuxième semestre. Lors des rencontres mensuelles dans le cadre de l'après-midi sportif mixte, un noyau dur s'est constitué, et les réfugiés ont pu façonner activement le programme.

Bewegung und Begegnung (nouveau)

Une offre correspondante de l'AC CR argovienne a été validée. Des bénévoles de la CRJ et des réfugiés se rencontrent une fois par mois pour participer quelques heures à des sports d'équipe et à des activités collectives. Des rendez-vous sont organisés à Aarau, Baden, Bad Zurzach, Birr et, désormais, à Wohlen. Le public cible est composé d'adultes, d'adolescents et d'enfants.

INPUT

INPUT est une offre de la CRJ argovienne à l'usage des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) visant à renforcer leur autonomie et leur capacité à se prendre en charge. Chaque mercredi, les bénévoles de la CRJ organisent une activité.

En 2018, près de 432 personnes ont bénéficié des 46 manifestations organisées dans le cadre d'«INPUT» (95 missions de bénévolat et plus de 600 heures de travail). Le nombre de RMNA ayant, dans le canton d'Argovie comme dans l'ensemble de la Suisse, nettement baissé, l'hébergement de Suhr a été fermé en août 2018. Aussi l'offre a-t-elle, en octobre, été ouverte à tous les jeunes requérants âgés entre 15 et 30 ans et domiciliés dans la région.

«GoPeer»

Le projet «GoPeer» de l'AC CR tessinoise vise à prévenir le mobbing et le cybermobbing chez les jeunes grâce à l'intervention d'élèves. Des jeunes âgés de 13-14 ans formés comme éducateurs de pairs partagent de façon autonome leur savoir à l'intérieur de leur école.

En 2018, le projet a été développé et étendu à de nouveaux sites. Au total, 75 adolescents et 25 enseignants de trois écoles secondaires s'y sont associés sous forme de contributions thématiques (diversité, dépendance, réseaux sociaux et influenceurs, etc.). L'éducation de pairs s'est assortie d'une exposition photographique sur la diversité et d'un rapprochement avec les autorités.

«Permanence d'accueil social»

Depuis toujours, l'AC CR genevoise recueille et assiste des personnes vulnérables et démunies qui se tournent spontanément vers la Croix-Rouge. Le projet «Permanence d'accueil social (PAS)», qui centralise les offres éparses existantes, répond à des situations de détresse aiguë par des prestations de conseil et de soutien.

Avec 2457 consultations en 2018 (contre 1984 en 2017 et 1743 en 2016), la fréquentation de la PAS a encore augmenté. Cela est dû en partie à l'extension des horaires d'ouverture suite au renforcement de l'équipe par deux nouveaux collaborateurs. La hausse du nombre de consultations va de pair avec une augmentation de la quantité de bons d'aide vestimentaire (1710 contre 988 en 2017) et d'accueil de nuit à l'Armée du Salut (879 contre 829 en 2017), ceux donnant droit à des repas et à des aliments ayant reculé (579 contre 756 en 2017).

«Aide aux enfants défavorisés»

Le projet «Aide aux enfants défavorisés» de l'AC CR genevoise regroupe différentes activités en faveur de ce public.

En 2018, plus de 3170 enfants ont bénéficié des offres. La CRJ genevoise a assuré à des enfants vivant dans des centres de requérants d'asile une aide aux devoirs et un soutien scolaire ainsi que des activités de loisirs pendant les vacances. En outre, des jeunes bénévoles ont rendu visite chaque semaine à des enfants hospitalisés. Offres d'intégration linguistique et culturelle, activités de loisirs le mercredi après-midi et bibliothèque multilingue spécialisée : autant de ressources dont ont profité plus de 2500 enfants allophones au Centre d'Intégration Culturelle.

«Moi, personne âgée»

Ce projet de la CRJ genevoise vise à accroître le bien-être de personnes âgées et à encourager une solidarité intergénérationnelle. En outre, il doit permettre de sensibiliser les jeunes aux contraintes du grand âge.

Durant l'année sous revue, 66 jeunes bénévoles ont rendu visite chaque semaine à des seniors dans six EMS. Une fois par semaine, 29 autres se sont rendus au domicile de 31 personnes âgées. Treize jeunes bénévoles ont été sensibilisés aux contraintes et difficultés du grand âge dans le cadre d'un parcours spécifique. Au total, plus de 120 jeunes se sont engagés, fournissant plus de 3000 heures de travail bénévole en faveur de 142 seniors.

«Vieillesse et solidarité intergénérationnelle»

Le projet «Vieillesse et solidarité intergénérationnelle» comporte d'une part la prestation d'un conseil professionnel aux organisations de la CRS en vue du développement et de l'adaptation d'offres pour personnes âgées ainsi que de la promotion de la solidarité intergénérationnelle et, d'autre part, un fonds pour l'octroi d'incitations financières.

En 2018, le projet s'est clos sur une étude consacrée aux conditions de vie de la population tamoule âgée en Suisse. Il en ressort que les Tamouls âgés abandonnent leur projet de retour au Sri Lanka pour rester en Suisse auprès de leurs enfants et petits-enfants. Leur vécu migratoire et les emplois qu'ils ont occupés les exposent avec l'avancée en âge à une vulnérabilité accrue en termes sanitaires et économiques. L'étude comporte des recommandations à l'intention des instances étatiques, des ONG et de la diaspora tamoule.

Formation à l'interculturalité

Le projet «Formation à l'interculturalité» doit permettre de maîtriser le facteur interculturel et, ainsi, d'améliorer les interactions entre collaborateurs, bénévoles et migrants. L'AC CR fribourgeoise dispensera cette formation en interne avant de l'ouvrir à d'autres organisations intéressées.

Pendant l'année sous revue, trois journées de formation ont été assurées aux collaborateurs de la boutique Zig-Zag. D'autres formations ont été animées à l'intention des formateurs bénévoles. Fin 2018, une demande de subvention en vue de l'établissement d'une charte de la diversité a reçu l'aval du canton.

«SRK Kiosk bi de Lüt» (nouveau)

L'AC CR soleuroise se dote d'un dispositif à bas seuil mobile sous la forme d'une remorque aménagée en kiosque CRS, qui lui permet d'assurer une présence sur le terrain dans tout le canton. Ce type d'intervention procède d'une volonté de proximité accrue avec la population et d'accès facilité aux personnes vulnérables, défavorisées et socialement isolées. Le kiosque CRS représente un outil propre à combler les lacunes en la matière et, simultanément, à desservir un canton qui présente une grande discontinuité géographique.

Récolte des données ante mortem (nouveau)

Au cours des dernières années, le Service de recherches CRS a été sollicité par un nombre croissant de personnes qui ont perdu la trace de proches peu avant une traversée de la Méditerranée ou un voyage sur d'autres routes de l'exil. L'identification de personnes ayant péri dans de telles circonstances s'avère souvent très difficile. Elle repose sur le recoupement de données ante et post mortem. Ce nouveau projet vise à donner au Service de recherches de la CRS les moyens de recueillir auprès des familles de migrants disparus domiciliées en Suisse des données ante mortem et de soumettre à la Croix-Rouge et aux autorités locales leur demande d'élucidation du sort des leurs. Le projet a démarré en juillet 2018 avec la signature par les autorités helvétiques de l'engagement de la 32^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge intitulé *Dead migrants and information to their families*. La formation de collaborateurs et d'interprètes a commencé à l'automne.

c) Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles

Le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage regroupe des offres de prévention et des prestations dans les domaines Recherche, Sauvetage, Premiers secours et Aide en cas de catastrophe en Suisse ainsi que des mesures de formation destinées au grand public, à des prestataires externes ainsi qu'à des collaborateurs bénévoles et employés. La formation est une activité clé des organisations de sauvetage, nombre de leurs projets se recoupant tant avec l'axe prioritaire 3 (domaine d'activités clés Recherche et sauvetage) qu'avec l'axe prioritaire 5 (compétence clé Formation). Ils sont récapitulés au chapitre 3.1.d).

Développement Gestion de catastrophes en Suisse

Du fait de sa topographie, la Suisse est très exposée aux risques naturels (inondations, etc.), vulnérabilité accrue par sa densité de population – ce aussi au regard de catastrophes civilisationnelles (p. ex. flux migratoires) ou techniques (p. ex. défaillance de l'alimentation électrique). Dans le souci d'ancrer plus solidement au sein de la CRS la question de la gestion de catastrophes en Suisse, le présent projet vise à formaliser les structures compétentes au Siège de la CRS.

Le développement de la gestion de catastrophes dans le pays requiert une démarche supraorganisationnelle au sein de la CRS. Avec les activités de l'ensemble des organisations de la CRS, notamment des organisations de sauvetage (OS CR), les convergences sont nombreuses. Au cours des dernières années, l'idée s'est imposée parmi les OS CR que la promotion des thèmes Recherche et sauvetage ainsi que Premiers secours passait par le transfert au Siège CRS de la responsabilité relative à la coordination du domaine d'activités clés Recherche et sauvetage. Aussi le CCR a-t-il décidé en 2018 de dissoudre le Centre de compétences Sauvetage à fin 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le secteur Recherche, sauvetage, aide en cas de catastrophe en Suisse assure en étroite collaboration avec les OS CR la coordination des dossiers cités, gestion de catastrophes nationale comprise. Le projet Développement Gestion de catastrophes en Suisse a été clos fin 2018, les activités en cours se poursuivant dans le cadre du développement «Recherche et sauvetage».

ASS – augmentation des revenus liés aux prestations

Ce projet de l'Alliance suisse des samaritains (ASS) dans le domaine de la communication et le renforcement de la présence des samaritains visent à obtenir un plus grand nombre de participants aux cours, de services sanitaires et de membres actifs. Plus la maîtrise des premiers secours est diffusée, plus ceux qui se retrouvent dans une situation d'urgence pourront être secourus. Le nouveau site Internet de l'ASS a été constamment perfectionné en 2018. Le concept multisite a permis à huit sections et deux associations cantonales de se doter de nouveaux sites en 2018. L'offre Printshop a été étoffée de modèles supplémentaires. Elle contient désormais un flyer ainsi qu'un prospectus sur l'offre de cours qui peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des sections et associations cantonales.

Mise en place d'un dispositif de collecte de fonds REDOG

La Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) forme et déploie des équipes cynotechniques en vue de la recherche de personnes ensevelies ou disparues. L'organisation étant arrivée aux limites de ses capacités de gestion honorifique, il est prévu de la doter au cours des années 2018-2020 d'une direction et d'une levée de fonds professionnelles.

Le 2 juillet 2018, Michèle Tanner a été investie de la fonction de directrice de REDOG. Celle-ci comporte notamment des premières activités de levée de fonds, la création et la finalisation d'un nouveau site Internet ainsi que l'instauration de mesures de communication interne et externe supplémentaires.

d) Axes prioritaires 5-6: projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Formation, Bénévolat et Activités de jeunesse

Les compétences clés désignent des ressources institutionnelles internes qu'il importe de cultiver afin que la CRS puisse continuer d'exercer sa mission humanitaire en répondant à des exigences de qualité élevées. Elles sont au nombre de trois: Formation, Bénévolat et Activités de jeunesse. La liste peut cependant être étoffée. Les projets axés sur les compétences clés se recoupent souvent avec l'un ou plusieurs des domaines d'activités clés.

Plan-cadre d'enseignement de la SSS axé sur les compétences

Nombre de personnes évoluent en milieu aquatique dans le cadre de multiples activités. Le projet «Plan-cadre d'enseignement axé sur les compétences» de la SSS vise à créer des conditions d'offres de formation aussi ciblées que possible en vue de la prévention des noyades et du sauvetage aquatique.

A cette fin, des grilles de compétences (connaissances – aptitudes – attitudes) ont été élaborées en concertation avec des associations de jeunesse, des moniteurs J+S et des hautes écoles pédagogiques à l'intention de personnes investies d'un mandat de surveillance, et des cours pilotes correspondants ont été dispensés. De tels travaux ont en outre aussi été lancés à l'intention de personnes intervenant dans le sauvetage (nageurs sauveteurs, pompiers).

Formation élargie aux premiers secours SSTS pour chauffeurs de camion

Toute formation aux premiers secours destinée aux chauffeurs professionnels doit être adaptée à leurs besoins. C'est pourquoi la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS), en collaboration avec l'association professionnelle Les Routiers Suisse, a élaboré un perfectionnement sur mesure axé sur la pratique.

En 2018, 138 cours réunissant 1728 participants ont été organisés, dont 76% en Suisse alémanique, 20% en Suisse romande et 4% en Suisse italophone. Ils ont été animés par 21 formateurs de la SSTS qualifiés et certifiés. L'ensemble des formateurs mobilisés ont suivi la journée de perfectionnement obligatoire à Berikon, mesure garante de la qualité de l'enseignement dispensé par la SSTS.

Compétence transculturelle pour collaborateurs et bénévoles

Le projet «Compétence transculturelle pour collaborateurs et bénévoles des organisations membres de la Croix-Rouge suisse» vise à diffuser largement la compétence transculturelle à l'échelle régionale. Il s'agit d'offres destinées soit directement aux intervenants soit aux formateurs des organisations.

En 2018, cinq AC CR ont bénéficié de six formations à la compétence transculturelle pour bénévoles et de trois pour collaborateurs. Cinq formations «Traumatisme et exil» ont aussi été dispensées. Dans le cadre de SESAME, une formation de deux jours adaptée au contexte de la formation d'auxiliaire de santé CRS a été réalisée trois fois.

Centre de Formation

Le bénévolat joue un rôle important en matière de migration/intégration. L'AC CR fribourgeoise ouvre un centre de formation à l'intention des bénévoles qui interviennent auprès de la population migrante en français et en allemand en tant que formateurs. Il s'agit de leur proposer un encadrement et une formation de qualité, répondant à leurs besoins spécifiques et tenant compte à la fois de leurs ressources et de leurs limites en tant que bénévoles. En 2018, le projet a été engagé conformément au calendrier avec le recrutement d'une nouvelle équipe de projet et l'aménagement des locaux. Un nouveau concept a été établi, et les formateurs bénévoles en ont été informés. Il a servi de matrice à la conception et la réalisation de premières formations de base, et un programme de formation pour 2019 a été élaboré.

Soutien au système de milice de l'ASS – projet partiel Comités

De concert avec les associations cantonales et les sections de samaritains, l'ASS cherche à faire émerger, dans cette architecture complexe à trois niveaux qui compte un millier de sections, des solutions capables de délester efficacement le système de milice et de contribuer à pérenniser les prestations. En 2018, 48 coachs de section ASS ont été invités à une journée de formation. Le but était de rapprocher entre elles les personnes investies de fonctions au sein des associations cantonales. En outre, seize coachs de section ont participé à la journée d'échanges de la CRS «Synergies et coopération», afin de s'intégrer davantage au sein du groupe CRS. Cette rencontre a été jugée extrêmement enrichissante par toutes les personnes présentes.

Soutien au système de milice de l'ASS – projet partiel Cadres de formation (rallonge budgétaire Garantie de la qualité de la formation nouvel. approuvée)

Le projet partiel Cadres de formation vise à remanier le concept de formation des formateurs de l'ASS. La formation doit répondre aux mutations de l'environnement ainsi qu'aux besoins des bénévoles et délester les cadres de sections.

L'élaboration des contenus de formation et l'animation de formations pilotes se sont étendues sur les années 2016 et 2017. En 2018, les ajustements précis des formations ont été menés à leur terme. Les traductions française et italienne sont encore attendues. Le manuel des instructeurs samaritains et le nouveau questionnaire de qualification ont été introduits. La Fondation humanitaire a consenti à une rallonge budgétaire afin de permettre de finaliser et de consolider les travaux.

«Support didactique cours de secouriste niveau 1-3 IAS»

Le projet «Support didactique cours de secouriste niveau 1-3 IAS» est un projet commun de l'ASS, de la SSS et de la SSTs. Il s'agit de mettre à la disposition des formateurs et des participants des supports d'enseignement et d'apprentissage numériques conformes aux conditions-cadres de l'Interassociation de sauvetage (IAS) et aux directives médicales en vigueur.

La clôture de ce projet pluriannuel et la mise en exploitation régulière de l'ensemble des produits nouvellement élaborés ont été les faits marquants de l'exercice sous revue. Techniquement, la plateforme didactique en ligne a été divisée en trois domaines, si bien que la SSS, la SSTs et l'ASS peuvent dorénavant gérer chacune leur propre plateforme et ainsi l'adapter aux besoins de leurs formateurs respectifs. Un concept encadrant et assurant l'exploitation et le développement a été élaboré.

Evaluation du support didactique et du système de formation de l'ASS (nouveau)

Au cours des dernières années, la Fondation humanitaire a financé à hauteur de 7 mio de CHF divers projets de l'ASS en matière de formation (supports didactiques, cours, formation des formateurs). Bien qu'énoncée par le Conseil de fondation, l'idée de soumettre ces travaux à une évaluation externe a été accueillie positivement par l'ASS. Deux évaluations sont prévues, qui porteront d'une part sur le nouveau support didactique numérique et la plateforme didactique et, d'autre part, sur le système de formation.

Projet stratégique Avenir Formation 2020

Dans le cadre du projet stratégique Avenir Formation 2020, les enseignements et recommandations qui se dégagent du rapport *Avenir Formation* sont analysés et appliqués en tenant compte des priorités et besoins des organisations de la CRS. Il s'agit de créer des conditions permettant aux organisations de la CRS de se maintenir avec succès sur le marché de la formation et de remplir leur mission humanitaire en faveur des groupes cibles.

En 2018, à l'issue d'une vaste consultation, un *Plan national de mise en œuvre du domaine Formation des associations cantonales de la Croix-Rouge* a été adopté par les organes stratégiques. Les mesures prévoient notamment

- 1) une hausse du nombre de certificats délivrés, certificats d'AS CRS et autres certificats permettant de soigner, de prendre en charge et d'aider (y c. dans le cadre de l'économie domestique) des personnes (âgées) vivant en institution ou à domicile ;
- 3) la réalisation effective des chances liées à la numérisation et
- 4) l'inscription dans le système suisse de la formation des offres de formation nationales à fort volume de la CRS.

Développement et transformation numériques (nouveau)

A la CRS comme à travers la société, l'enjeu de la numérisation revêt une grande importance. Afin d'éviter que, faute d'une stratégie numérique supérieure, les synergies soient trop peu exploitées et que les solutions individuelles absorbent trop de ressources, le développement numérique sera érigé en question supérieure au sein de la CRS. Le présent projet vise à préparer la transformation numérique au sein de la CRS en tant que projet comportant

plusieurs volets et, conjointement avec les organisations de la CRS, de l'orienter dans un sens favorable de façon à ce que la CRS puisse continuer à faire figure d'acteur humanitaire majeur à l'ère numérique. En définitive, il s'agit de parvenir à une stratégie numérique assortie d'une planification des mesures à prendre et de l'intégrer à la Stratégie 2030 de la CRS.

Numérisation de la coordination bénévole (nouveau)

En matière de coordination bénévole aussi, la numérisation revêt une importance croissante pour les organisations membres de la Croix-Rouge. Après une analyse des besoins, le Siège de la CRS lancera un projet pilote de deux ans relatif à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'une infrastructure numérique composée de plusieurs éléments propres à moderniser et à simplifier le travail de coordination du bénévolat, des activités de jeunesse ou des prestations (archivage des données et plateforme de coordination des bénévoles) ainsi que l'affectation à des activités bénévoles (appli Five up).

e) Les projets en Suisse en chiffres

Les projets en Suisse en chiffres	Durée	Contrib. totale	Vers. 2018
• Garde d'enfants à domicile	2003-27	30 450 000	900 000
• Projet stratégique Aide aux familles	2017-20	3 950 000	0
• AIDE	2013-20	7 909 553	982 671
• Permanence médicale Meditrina ZH	2010-20	1 995 834	189 750
• Zahnmedizin ohne Grenzen	2013-18	300 000	0
• Gravita	2015-20	1 700 275	257 600
• Collaboratrice familiare TI	2016-17	41 975	8 395
• Fonds de solidarité	2004-23	15 500 000	650 000
• LIVES for BLOOD	2018-19	241 500	143 750
• Un pour un GR	2016-18	100 200	33 400
• Un pour un BE	2017-19	115 000	38 333
• Un pour un BS	2016-19	105 800	35 650
• Sprungbrett BS	2017-19	112 125	37 375
• SALUTE BL	2016-20	215 300	40 000
• Accompagnement familial CRS BE	2015-19	620 934	86 924
• Intégration – Bewegung und Begegnung BS	2016-19	50 140	18 460
• INPUT AG	2016-19	61 177	15 294
• Permanence d'accueil social	2013-20	829 200	163 200
• GoPeer TI	2016-18	68 310	20 240
• Aide aux enfants défavorisés GE	2015-20	390 800	0
• Moi, personne âgée	2015-18	91 000	10 000
• Vieillesse et solidarité intergénération.	2012-18	576 575	0
• Formation à l'interculturalité	2015-19	72 910	0

Les projets en Suisse en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 2018
• ASS – augmentation revenus liés aux prest.	2016-19	382 595	0
• Mise en place collecte de fonds REDOG	2018-20	300 000	150 000
• Dév. Gestion de catastrophes en Suisse	2016-18	689 425	275 195
• Plan-cadre d'enseignement SSS axé sur les compétences	2015-19	520 343	174 780
• Formation 1 ^{ers} secours chauffeurs camions	2016-19	216 918	0
• Compétence transculturelle pour OM CR	2017-21	275 310	65 665
• Centre de formation FR	2017-19	380 000	180 000
• Support didactique cours de secouriste	2015-17	2 558 829	0
• Soutien au système de milice ASS – comités	2015-18	201 066	0
• Projet stratégique Avenir Formation	2017-20	3 420 000	527 500
2018 Rallonge budgétaire approuvée:			
• Cadres de formation ASS	2014-17	1 011 800	0
• Rallonge budgétaire qualité formation ASS	2018-19	173 120	0
2018 Nouvellement approuvés:			
• e-mental-health pour réfugiés traumatisés	2019-20	343 275	0
• Post Trauma CRT	2018-19	118 000	58 000
• Help for vulnerable patients B-CH	2018-19	203 550	96 600
• Sang exempt de VHE	2019-20	339 250	0
• Projet stratégique Santé	2018-22	2 630 000	752 400
• Projet mentorat Perspektive Arbeit CRS ZH	2019-21	653 808	0
• Appui scolaire pour familles défavorisées	2018-20	53 859	14 887
• Bewegung und Begegnung SRK AG	2019-21	117 835	0
• SRK Kiosk bi de Lüt SRK SO	2019-22	211 468	0
• Récolte des données ante mortem	2018-21	905 625	129 375
• Evaluation du système formation ASS	2018-19	75 170	16 227
• Développement et transformation numér.	2019	552 000	0
• Numérisation de la coordination bénévole	2019-20	936 100	0

3.2. Contribution fixe au CCR

Outre le soutien à des projets, la Fondation humanitaire verse, en vertu de l'art. 4 al. a ch. 2 de son règlement, une contribution annuelle fixe au CCR. Celle-ci sert au financement des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS, ce conformément au but a) de la Fondation. Le montant de la contribution est déterminé à moyen terme par le CCR lui-même, sachant qu'en vertu de l'art. 9 al. 1 let. f du règlement de la fondation, il ne doit pas excéder 30% des revenus dégagés. En 2018, une contribution de 4,35 mio de CHF a été versée.

3.3. Projets menés à l'étranger

Partie intégrante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la CRS aide à l'étranger des personnes et groupes de population particulièrement défavorisés à vivre en bonne santé et à mieux surmonter les catastrophes. Cette orientation stratégique de la CRS est reflétée par l'axe prioritaire 4 (projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé). Près de la moitié du budget d'aide de la Fondation humanitaire est affectée à des projets à l'étranger – souvent mis en œuvre par la CI CRS.

a) Mise en œuvre du programme 2018 de la CI

Comme exposé au point 2.1.b), la Fondation humanitaire a décidé d'appliquer à partir de 2018 une logique de financement de programmes au domaine Etranger. Cela n'exclut pas la mise en œuvre de projets individuels concrets, mais les fonds pourront être affectés de façon souple là où les besoins sont les plus urgents et les chances les plus grandes. Il est en outre possible de s'atteler également à des tâches d'ordre supérieur. Pour la Fondation, le passage à la nouvelle logique se fera dans la durée, des projets plus anciens, validés avant 2018, étant encore en cours. Pour ces projets comme pour ceux financés sur le crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger, le versement de tranches de financement ultérieures continuera d'être subordonné à la remise d'un rapport intermédiaire annuel et à l'examen de l'avancement du projet. Par ailleurs, les rapports individuels seront progressivement remplacés par des entretiens semestriels approfondis sur la mise en œuvre des programmes entre la commission des demandes et la direction de la CI.

L'année 2018 a été marquée par un engagement multilatéral accru de la CI CRS au sein du Mouvement. Une étape importante a été franchie avec l'entrée de la CRS dans le *Donor Advisory Group* de la Fédération. En matière de gestion de catastrophes, la CI CRS s'est associée à différents groupes de travail en vue d'une coordination des interventions. Elle a accru sa contribution aux programmes d'allocation d'espèces et s'est imposée comme un acteur fiable dans les opérations d'aide d'urgence en cours (p. ex. crise d'Ebola dans l'est du Congo, crise migratoire en Grèce). Dans le cadre d'une collaboration avec le Département de la santé de la Fédération, la CRS a en outre dirigé un groupe de travail chargé de développer un nouveau module de santé publique pour les équipes de réponse aux urgences humanitaires (ERU).

Un jalon supplémentaire a été posé avec l'élaboration, conjointement avec le département Marketing et communication, d'un concept relatif à la contribution de la CRS au renforcement des Sociétés nationales. La CI veut à l'avenir investir davantage de fonds dans le renforcement des Sociétés des pays où elle intervient et, ainsi, concourir à l'agenda mondial «Localisation of Aid». Conjointement avec quinze autres entités de la Croix-Rouge, la CI CRS s'est engagée dans un processus pour un modèle de coopération amélioré appelé *Efficiency, Impact and Localisation Process*. Il convient de maximiser ensemble l'impact des fonds investis par les Sociétés donatrices en parvenant à

une harmonisation renforcée des ressources et à une coordination avec les Sociétés bénéficiaires.

En 2018, la CI a étendu et redéfini les bases de la gestion du risque de sécurité. Les délégations seront priées d'adapter leurs plans de sécurité locaux aux nouvelles conditions et situations. En 2018, quelques incidents de sécurité sérieux sont survenus qui ont nécessité une réponse active et des décisions.

Pendant l'année transitoire 2018, la Fondation humanitaire a alloué une contribution aux programmes de 2 mio de CHF. Elle a permis de financer des projets au Ghana, au Malawi, au Soudan, en Equateur, en Haïti, au Honduras, au Laos, au Népal, au Bélarus et au Kirghizistan. Ceux-ci sont passés en revue aux chapitres suivants. Pour 2019, une contribution aux programmes de 3,4 mio de CHF au débit du budget de dotation 2018 a été consentie.

b) Afrique / Moyen-Orient

Soudan du Sud - projet de santé intégré

Dans le comté d'Ikwoto, la CRS aide la Croix-Rouge sud-soudanaise (SSRC) sur les terrains de la santé communautaire, de l'eau et de l'hygiène (WASH), de l'alimentation et de la prise en charge psychosociale. Le programme est destiné à promouvoir la santé physique et psychique de la population autochtone et des déplacés internes.

En 2018, une nouvelle unité bénévole de la SSRC a été créée. En outre, les bénévoles de la Croix-Rouge ont conduit des campagnes de soutien psychosocial auprès de 21 251 personnes; 61 intervenants ont été formés à la sensibilisation à l'hygiène, pratiquée auprès de 3215 villageois. La construction de six unités de latrines institutionnelles a été achevée en janvier 2019.

Ethiopie - programme de résilience communautaire

Pendant la saison des pluies, la région éthiopienne de Gambella est en proie à des inondations destructrices. L'afflux constant de réfugiés en provenance du Soudan du Sud aggrave encore la situation. La CRS s'associe à la Croix-Rouge éthiopienne (ERCS) pour renforcer la résilience locale, ce qui passe par la prévention des catastrophes et l'amélioration de la fourniture de soins. Le projet a été clos en 2018. En tout, six comités villageois ont été établis en vue d'une meilleure protection de la population contre les inondations et les feux de brousse. Plus de 300 bénévoles qualifiés de l'ERCS de Gambella ont sensibilisé les habitants à des questions de santé telles que le paludisme, l'alimentation et l'hygiène et ont fourni des premiers secours.

Togo - santé communautaire

Au Togo, il s'agit de renforcer la santé communautaire en dotant les communes de moyens leur permettant de maîtriser les problèmes de santé courants, en favorisant les structures collectives (clubs de mères, comités de l'eau) ainsi qu'en soutenant les soins de santé périphériques.

Le projet a connu un véritable essor en 2018. Dans les régions Centrale et des Plateaux, où intervient la CRS, les activités de sensibilisation sont allées bon train. Les clubs de mères ont encadré des démonstrations culinaires dans les

villages. Les campagnes de vaccination se sont poursuivies: en 2018, 91% des enfants de la région Centrale âgés de 12 à 23 mois présentaient une couverture vaccinale complète.

Malawi - programme de santé (aussi contribution de programme 2018)

Conjointement avec la Croix-Rouge du Malawi, la CRS œuvre en faveur de la santé, mène des campagnes de sensibilisation et construit des puits et des latrines en vue d'améliorer l'hygiène. En 2018, les interventions dans ce pays ont bénéficié à la fois de contributions de projet et de programme.

En 2018, plus de 11 000 personnes ont été approvisionnées en eau grâce à 21 forages (dont neuf nouveaux et douze réparés) et dotées d'installations sanitaires améliorées. Les bénévoles sont intervenus auprès de 17 132 foyers, informant près de 180 000 personnes sur des sujets tels que la diarrhée, le VIH/sida et la prévention du paludisme lors de manifestations auprès des familles ou des communautés. La deuxième flambée de choléra de l'année a été enrayée avec succès grâce aux efforts conjoints des bénévoles, des collaborateurs de la Croix-Rouge et du ministère de la santé.

Ghana - réduction des risques de catastrophe (contrib. de programme 2018)

Sous l'effet du réchauffement climatique, feux de brousse, tempêtes et inondations se multiplient dans le nord du Ghana. Ces conditions favorisent la recrudescence de maladies infectieuses telles que méningite et choléra. La CRS s'associe à sa Société sœur locale et à l'agence étatique de protection contre les catastrophes pour aider les habitants à faire face à ces crises récurrentes. Avec le soutien de la Fédération, l'élaboration d'une politique de gestion des risques de catastrophe a été engagée pour la Croix-Rouge ghanéenne. Des équipes communautaires de protection contre les catastrophes ont été formées, et des plans catastrophe établis. Les activités de réduction des risques ont commencé avec la plantation d'arbres et une sensibilisation à des mesures préventives en vue de la protection des habitations contre les tempêtes.

Ghana - santé materno-infantile (contribution de programme 2018)

La CRS aide la Croix-Rouge ghanéenne à améliorer la santé materno-infantile. Il s'agit de faire reculer la mortalité maternelle et infanto-juvénile dans les régions du Haut Ghana Oriental et du Nord.

En 2018, les clubs de mères de la Croix-Rouge ont, avec l'aide de chargés en santé, mis en œuvre diverses activités propres à favoriser l'engagement communautaire et à induire une modification des comportements. Le dépistage précoce de signes d'alerte, l'aiguillage des patients vers des spécialistes ainsi que la fourniture d'un moyen de transport d'urgence communautaire ont facilité l'accès des mères et des nouveau-nés aux structures de soins.

Soudan - santé scolaire Sennar (contribution de programme 2018)

L'équipement des écoles primaires de la région de Sennar en latrines et en dispositifs de lavage des mains vise à améliorer la santé des habitants du Soudan. Ces actions se doublent d'un travail de sensibilisation à l'hygiène auprès des enfants par les bénévoles du Croissant-Rouge soudanais (SRCS). Initiés aux règles d'hygiène, les écoliers les relaient auprès de leur famille.

En 2018, 28 comités de développement villageois (CDV) ont été institués, et

473 membres de CDV (dont 27% de femmes), 32 techniciens en pompes manuelles, 25 bénévoles spécialisés et quatorze collaborateurs projet formés. Des chantiers sont en cours dans les 36 écoles, où 29 puits ont été forés et équipés de pompes manuelles.

c) Asie

Cambodge - santé publique environnementale améliorée (EEHP)

Au Cambodge, la CRS contribue à améliorer la santé et la qualité de vie de la population en favorisant l'accès des communautés rurales à l'information, à l'eau potable et aux installations sanitaires ainsi qu'en aidant la population à se préparer aux catastrophes. Il s'agit de donner à la Croix-Rouge locale les moyens d'atteindre elle-même ces objectifs.

Bien que la présence de la délégation de la CRS au Cambodge et le projet se soient achevés prématurément fin 2017, il ressort de l'évaluation finale que 94% des bénéficiaires interrogés ont adopté de meilleures pratiques d'hygiène. Les effets positifs du projet sur l'ensemble de la communauté villageoise ont également été relevés. En 2018, une dernière tranche a été versée après les travaux administratifs de clôture.

Bhoutan - création d'une Société nationale de la Croix-Rouge

Depuis 2012, la CRS aide le Bhoutan à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge à travers des vérifications et des travaux. Le 8 mai 2017, après maints difficultés et retards, la Croix-Rouge du Bhoutan (BRCS) a été fondée officiellement à Thimpu en présence d'Annemarie Huber-Hotz, présidente de la CRS et vice-présidente de la Fédération.

En 2018, la BRCS est entrée dans la phase de son développement. Grâce à des fonds de la Fondation humanitaire, la CRS encadre son plan de développement jusqu'à sa reconnaissance par la Fédération et le CICR en 2019 ou en 2020. En 2018, la BRCS a posé un premier jalon en dotant chacun des 20 districts d'une association et en y recrutant des membres. Diverses formations aux premiers secours ainsi qu'à la préparation aux catastrophes et à la protection de l'environnement ont assuré à la jeune Société reconnaissance et visibilité.

Arménie - programme communautaire santé/social

Dans les régions de Shirak et de Lori, la Croix-Rouge arménienne aménage avec l'appui de la CRS un service d'aide et de soins à domicile au sein duquel elle mobilise activement des bénévoles. Outre la création de ce dispositif, le projet prévoit de renforcer la Société nationale sur le plan organisationnel.

En 2018, un dispositif de collaboration pérenne entre les centres de soins à domicile et les prestataires de soins primaires (polycliniques, généralistes, proches) a été mis sur pied. L'instauration d'un cofinancement par les patients et leurs proches a été concertée avec le gouvernement et approuvée. Elle vise à assurer la pérennisation financière. Une banque de données permettant de recueillir les données patients et le parcours de soins a été développée et testée dans le cadre de l'essai pilote.

Kirghizistan - soins gériatriques

Le projet de soins gériatriques mené au Kirghizistan s'adresse à des personnes âgées démunies de Bichkek, Kara-Balta et Tokmok. L'amélioration durable de leurs conditions de vie passe par des mesures de promotion de la santé, l'intégration sociale et l'accès illimité à la santé publique.

Afin de pérenniser l'activité des clubs de seniors, la fourniture de soins à domicile et l'intervention des groupes d'initiative, le Croissant-Rouge du Kirghizistan (RCSK) a, en 2018, pris diverses initiatives de levée de fonds. Au nombre de celles-ci, une mini-boulangerie exploitée par des groupes d'initiative (GI) et un accueil de jour pour seniors à Tokmok. Autre acquis de l'exercice: l'obtention par le RCSK de Kara-Balta de fonds étatiques couvrant une partie des charges de personnel.

Kirghizistan (contribution de programme 2018)

Le projet vise à renforcer vingt communes rurales menacées ainsi que la ville de Talas. En outre, la capacité de réponse institutionnelle du RCSK comme acteur local majeur de la prévention de catastrophes doit encore être améliorée.

En 2018, l'équipe responsable a poursuivi ses efforts pour accroître la résilience des communes bénéficiaires et de la ville de Talas, toutes situées dans des régions exposées à des catastrophes de plus ou moins grande ampleur: séismes, glissements de terrain, avalanches, sécheresses et inondations.

Népal - action communautaire de santé (contribution de programme 2018)

Dans le Midwest du Népal, la CRS œuvre à l'hygiène et à la santé. Afin de faire reculer la forte mortalité materno-infantile, la Croix-Rouge intervient dans les villages pour informer les habitants de l'importance du suivi prénatal, des règles d'une alimentation saine et des pratiques de soins aux nouveau-nés et enfants en bas âge.

En 2018, de grands efforts ont été consentis pour parvenir à des conventions avec les associations locales de la Croix-Rouge et à des contrats écrits avec les communautés rurales compétentes. Après clôture de l'étude initiale, le lancement du projet et les réunions avec les parties prenantes ont eu lieu dans les districts.

Népal - action communautaire EAH (contribution de programme 2018)

Dans la région montagneuse du Midwest du Népal, l'accès à l'eau potable est souvent limité. Conjointement avec la population, la CRS pose des conduites et construit des fontaines. Simultanément, les habitants sont sensibilisés à l'importance de l'hygiène pour la santé. L'amélioration de la salubrité et de l'approvisionnement en eau a entraîné un net recul des affections diarrhéiques à l'issue souvent mortelle. Le projet est mis en œuvre parallèlement au projet d'action communautaire de santé susmentionné. Les travaux préparatoires du présent projet ont également été achevés pendant l'année sous revue.

Laos - contribution à une CSU II (contribution de programme 2018)

La phase 2 du projet «Contribution à une couverture de santé universelle» vise à reconduire et à asseoir les approches au cœur de la phase 1: protection sociale de la santé, gestion du système de santé et fourniture de services en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile (RMNCH).

En 2018, de remarquables avancées ont été réalisées en matière de protection sociale de la santé grâce à l'important soutien technique de l'assurance-maladie nationale (NHI) ainsi qu'à une aide soutenue à l'exploitation et à la gestion des bureaux provinciaux du NHI dans les quatre provinces méridionales et les trois provinces centrales visées.

d) Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes

Bolivie - santé communautaire

En Bolivie, la CRS s'associe à des organisations communautaires locales et aux autorités sanitaires pour doter huit régions reculées de systèmes de santé. L'accès à des prestations de qualité et à la prévention sont au cœur de la démarche.

Pendant l'année sous revue, cinq des huit sous-projets ont enregistré des avancées et une participation de la population telles qu'ils sont passés de la phase préalable à la principale phase de mise en œuvre. Les communautés sont investies d'une plus grande responsabilité pour les systèmes de santé locaux. La nouvelle *Educación para la Vida* a été un ressort majeur de l'amélioration du comportement en matière de santé.

Paraguay - santé communautaire

Au Paraguay, la CRS œuvre de concert avec Tesãi Reka Paraguay (TRP) au renforcement de la capacité d'action des organisations paysannes dans cinq départements et contribue à améliorer l'état de santé de la population rurale. Depuis 2017, l'organisation du projet repose sur les zones de desserte des dispensaires (USF).

En 2018, les USF et les communautés ont considérablement intensifié leur collaboration, qui a débouché sur la formation de promoteurs santé, de nouvelles améliorations de l'équipement des USF et la tenue de tables rondes élargies. Le travail de prévention en matière de santé sexuelle et les efforts sur le terrain de la santé materno-infantile sont concluants. Dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe (RRC), des évaluations de la vulnérabilité et des capacités ont été conduites dans les villages à risque.

Paraguay - prévention du VIH/sida

Au Paraguay, la CRS soutient en outre la fondation Vencer, une organisation qui s'engage pour la prévention du VIH/sida et la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre cette maladie.

L'exercice 2018 a été marqué par le fait qu'après la phase en cours, seul un bref projet de désengagement sera conduit. Il ressort clairement de l'évaluation externe que Vencer est en bonne voie et s'est imposée au Paraguay comme l'organisme de référence sur le VIH, mais que la pérennité des prestations et de l'institution constitue en elle-même un défi de taille. Sur le fond, tous les éléments clés du projet (prévention, conseil et dépistage, lutte contre la stigmatisation et la discrimination, groupes d'entraide, soutien aux personnes vivant avec le VIH, soutien à l'observance du traitement antirétroviral chez les personnes vivant avec le VIH) ont progressé.

Salvador - réduction des risques sanitaires et climatiques

Au Salvador, la CRS intervient conjointement avec sa Société sœur locale pour renforcer les activités de gestion de catastrophes et améliorer la santé de la population. Au cours de la deuxième phase sous revue, la région bénéficiaire a été étendue de 49 à 89 communes.

En 2018, l'élargissement spatial s'est poursuivi avec 40 nouvelles communes et le contenu du projet a lui aussi été étendu. Des avancées notables ont été réalisées dans l'aménagement de jardins privés et dans le soutien psychosocial aux communautés. Cette dernière intervention a permis de renforcer non seulement l'estime de soi, mais aussi la cohésion de la communauté.

Salvador - santé et intégration sociale

Dans quatorze communes particulièrement vulnérables de San Vicente et Teoluca, un projet en faveur de la santé et de l'intégration sociale est mis en œuvre. L'accès à l'eau et à des installations sanitaires est amélioré, et des modifications positives des comportements sont encouragées dans les domaines de l'hygiène et de la santé reproductive.

En 2018 aussi, le projet a concouru à la cohésion sociale au sein des communes. Il convient de noter le fort positionnement sur le sujet «genre et diversité» dans un pays très conservateur et particulièrement touché par la violence sexospécifique. Une étude a été réalisée en vue de parvenir à des solutions communautaires des problèmes d'eau et d'assainissement.

Haïti - réduction des risques de catastrophe

En Haïti, la CRS est soucieuse de réduire les risques et de prémunir la population contre les dangers. L'analyse des risques naturels et la mise en place de formations contribuent grandement à améliorer la connaissance locale des dangers et à sensibiliser population et autorités à la nécessité d'une meilleure gestion des ressources.

En 2018, prévention et atténuation, les deux volets du projet de réduction des risques de catastrophe, ont poursuivi leur développement dynamique. Les acteurs du système national (protection civile, Croix-Rouge haïtienne) ont été formés à la lecture et à l'interprétation des cartes. La population concernée s'est attelée de façon anticipatoire et autonome à la mise en œuvre de mesures d'atténuation (voies d'évacuation notamment).

Haïti - santé communautaire et pratiques alimentaires

Un autre projet mis en œuvre en Haïti vise à améliorer l'état de santé de la population de Léogâne. Il s'agit de réduire les risques de maladies d'origine nutritionnelle en sensibilisant les habitants, en assurant la disponibilité des aliments et en renforçant le système de santé.

En 2018, les acteurs locaux ont été dotés de capacités accrues en vue de l'amélioration des pratiques alimentaires. Ateliers, démonstrations culinaires, formations sur les maladies d'origine nutritionnelle et cours sur l'alimentation dans les écoles ont permis de renforcer les compétences des familles, des enseignants et du personnel du ministère de la santé. En raison de l'instabilité politique et des retards de mise en œuvre qui en résultent, le projet a été prolongé de six mois jusqu'à fin 2019.

Haïti - EAH III (contribution de programme 2018)

Le projet contribue à faire reculer la morbidité et la mortalité liées à l'eau, aux eaux usées et à l'hygiène dans sept zones rurales de la commune de Léogâne. Il s'agit de consolider les activités déployées jusqu'à maintenant et d'étendre la zone d'intervention EAH aux cinq sections dans lesquelles sont mis en œuvre les projets décrits ci-dessus.

Malgré un environnement politique difficile en Haïti, le projet a bien commencé. Une évaluation initiale de 120 sources en vue de l'aménagement d'une infrastructure hydraulique a été entreprise. La mobilisation de la population dans les nouvelles communes est prometteuse: lors des manifestations publiques, les habitants ont exprimé leur vif intérêt pour les diverses activités EAH.

Equateur - droit à la santé et RRC (contribution de projet 2018)

Le projet renforce les organisations régionales des Kishwas et des Huaoranis d'Amazonie ainsi que la population afroéquatorienne d'Esmeraldas, leur permettant de se rapprocher des instances étatiques et de réaliser avec elles d'importantes actions en matière de santé communautaire et de RRC.

Malgré des problèmes de sécurité notables à la frontière nord, les mesures prévues en matière de promotion de la santé et de RRC ont été mises en œuvre. Quelque 18 000 habitants de villages d'accès difficile en ont bénéficié. Les services sanitaires ont été renforcés, et les comités villageois RRC formés.

Honduras - résilience grâce à la réduction des risques (contribution de programme 2018)

Le projet consiste à renforcer la résilience d'une centaine de communes rurales du département d'Olancho. Pendant cette phase, un plan de désengagement est mis en œuvre dans 63 communes associées au projet depuis plus de trois ans, et 25 communes nouvelles bénéficieront des interventions.

En 2018, le retrait de 63 communes a été préparé. La plupart des comités de santé et de protection contre les catastrophes sont actifs et indépendants. En même temps, de premières mesures ont été prises dans 25 nouvelles communes afin de diffuser des activités éprouvées avec des relais bénévoles de la Croix-Rouge du Honduras.

e) Europe

Bosnie-Herzégovine - soins et aide à domicile

En Bosnie-Herzégovine, la CRS met sur pied un modèle de soins à domicile qui se conçoit comme un complément des offres étatiques. La formation et la promotion d'auxiliaires de santé et de bénévoles intervenant au domicile des personnes âgées en constituent un pan important. Des groupes d'entraide et d'aide de voisinage se mobilisent en faveur des seniors.

En 2018, les 29 soignants et 49 bénévoles des cinq centres d'aide et de soins à domicile ont assuré 31 946 visites à 459 patients. Un cofinancement de l'ordre de 10-25% a été obtenu de chaque commune. Les cinq centres se sont dotés de normes uniformes. Dix nouveaux groupes d'initiative pour un vieillissement actif ont été formés. On en dénombre 35 qui totalisent 1341 membres inscrits (65% de femmes et 35% d'hommes).

Moldavie - âge et santé

Le projet vise les personnes âgées démunies en Moldavie. Il s'agit de pérenniser le modèle d'aide et de soins à domicile établi au cours de la première phase et de l'étendre à de nouvelles communes.

Pendant l'année sous revue, 281 membres de GI pour un vieillissement actif sont intervenus dans quinze communes. Pas moins de 592 seniors ont accédé à des services intégrés de soins à domicile. Les communes se sont dotées d'instances de pilotage et de stratégies adaptées à l'âge. Il ressort de l'évaluation intermédiaire 2018 que le projet crée les conditions de la durabilité de ses modèles et qu'il jouit du soutien des autorités, d'entreprises et de riverains.

Bélarus - vieillissement actif et en bonne santé (contr. de programme 2018)

Le projet vise, au niveau supérieur, à améliorer la santé et le bien-être de personnes âgées présentant une maladie chronique ou un handicap. Il s'agit, pendant la phase en cours, d'investir la Croix-Rouge du Bélarus (CRB) de la responsabilité propre du programme de soins à domicile et de vieillissement actif et ainsi, de pérenniser la démarche.

Afin d'assurer la pérennité des soins à domicile de la CRB, une personne morale a été constituée en 2018, qui – contrairement à la CRB – peut proposer des services payants. De plus, une étude a été réalisée, et une stratégie de levée de fonds élaborée. Neuf nouveaux GI engagés dans la défense des intérêts de la génération vieillissante ont été fondés.

f) Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger

Le Conseil de fondation a approuvé en 2012 un crédit-cadre de 8,7 mio de CHF prélevé sur le capital libre pour le financement de projets transfusionnels à l'étranger. En 2015, le crédit a été alimenté de 10 mio de CHF supplémentaires. La Fondation humanitaire soutient ainsi dans le cadre de son but c) la priorité stratégique de la CRS en matière de transfusion sanguine.

Afrique - sang sûr

Chaque jour, des habitants de pays en développement meurent faute d'un approvisionnement en sang suffisant. La transmission transfusionnelle d'agents infectieux constitue un problème supplémentaire qui peut être conjuré par l'inactivation des pathogènes dans le sang total: une technologie fiable, économique, n'induisant aucune dépendance énergétique et facilement adaptable aux contextes locaux africains. Le projet est mené conjointement par Transfusion CRS Suisse et des partenaires externes.

La première phase du projet, qui vise à établir sa faisabilité technique et à jeter les bases (tests in vitro) des études cliniques en Afrique, a été achevée en grande partie au deuxième trimestre 2018. La deuxième phase, qui prévoit la réalisation d'études cliniques en Ouganda, n'a pas pu démarrer comme escompté en raison de nouvelles prescriptions réglementaires et d'une nouvelle appréciation du risque. Un changement de site a été décidé.

IFRC GAP - soutien au VNRBD

Dépendant de la Fédération, le Groupe consultatif mondial sur la gouvernance et la gestion des risques pour les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge responsables de programmes de sang (GAP) œuvre notamment à l'amélioration du don du sang volontaire non rémunéré (*voluntary non-remunerated blood donation* ou VNRBD). Proposant un guichet unique aux Sociétés nationales dans le domaine du don du sang volontaire et non rémunéré, ce programme prévoit également le développement d'outils et de supports de formation ciblés ainsi que des activités de plaidoyer dans des discussions politiques de haut niveau à l'échelle mondiale.

Après un vaste processus d'évaluation, la Tanzanie et le Bangladesh ont été sélectionnés comme Sociétés pilotes pour bénéficier d'un encadrement et d'un conseil ciblés. Une série spécifique de webinaires de soutien au VNRBD en langues anglaise et française a vu le jour. Le GAP a contribué à l'animation de l'atelier VNRBD de la Fédération pour les Sociétés nationales du Pacifique Nord, a fourni des outils et des supports de formation spécifiques et a ouvert une permanence mondiale.

Malawi - recrutement de donneurs

Au Malawi, il s'agit d'améliorer l'innocuité du sang grâce à une augmentation des capacités des collaborateurs et des bénévoles de la Croix-Rouge du Malawi (MRCS) et du Service de transfusion sanguine national (MBTS) ainsi qu'à une conscientisation accrue et des opérations de collecte plus efficaces.

Entre 2017 et 2018, la quantité de sang prélevée a doublé, et le nombre de donneurs réguliers a augmenté de 30% dans les secteurs du projet. Les bénévoles ont promu le don du sang volontaire à travers des contacts personnels dans leurs villages. Simultanément, les équipes ont renforcé leurs approches pour mobiliser des bailleurs de fonds. La relation entre la MRCS et le MBTS s'intensifie à mesure que la MRCS est capable de mobiliser des donneurs.

Soudan du sud - recrutement de donneurs et premiers secours

Le projet de la CRS au Soudan du Sud vise à faire progresser le don du sang volontaire. Il s'agit d'améliorer la compréhension de cette pratique au sein de la population de Juba et d'accroître la propension au don.

Malgré maints retards dus à des flambées de violence récurrentes, le projet a fortement contribué en 2018 à la mise en place d'un programme national de collecte de sang. Les activités d'information qui en étaient constitutives ont en partie permis de vaincre les réticences de la population à l'égard du don du sang. Tout au long du projet, 3590 donneurs volontaires et 3240 dons ont été enregistrés au total, et 324 victimes d'accidents de la circulation ont bénéficié des premiers secours dispensés par des bénévoles de la Croix-Rouge.

Togo - Service de transfusion sanguine

Depuis 2017, la CRS intervient aussi au Togo pour y renforcer les activités transfusionnelles. Le projet comporte trois volets: mobilisation des communes en faveur du don du sang; démarche au niveau systémique de la santé publique portant sur la stratégie et le financement du Service de transfusion sanguine; accroissement de la disponibilité et de la qualité des produits sanguins. En 2018, le projet a piétiné. Le dispositif légal et réglementaire que le ministère

de la santé devait mettre en place est toujours attendu. De même, une grande partie des acquisitions prévues pour 2018 ont dû être reportées à 2019. Les troubles politiques survenus ponctuellement à Sokodé ont aussi agi comme un frein sur les autres activités prévues.

Liban - sécurité transfusionnelle pour réfugiés palestiniens

La collaboration engagée avec la section libanaise du Croissant-Rouge palestinien (PRCS-L) vise à améliorer l'approvisionnement en sang des occupants palestiniens de cinq camps de réfugiés au Liban. Aux 450 000 Palestiniens bénéficiaires s'ajoutent, du fait de la crise en Syrie, des Syriens palestiniens et des réfugiés syriens.

La mise en place d'un système de gestion de la qualité dans les cinq banques de sang du PRCS-L s'est avérée difficile, et les objectifs 2018 n'ont pas pu être atteints. Les lacunes ont été mises en évidence par une évaluation externe au deuxième trimestre 2018. Elles concernaient différents points: finalisation des réglages logiciels et des formations, introduction de tests avec tubes pour les centrifugeuses nouvellement acquises et pratique correcte des analyses sanguines. La durée du projet a été étendue à fin mars 2019.

Liban - sécurité transfusionnelle pour le grand public

Un autre projet destiné à accroître la sécurité transfusionnelle est mené conjointement par la CRS et la Croix-Rouge libanaise (LRC). Il intervient à plusieurs niveaux: création de capacités de gestion et pérennisation financière, assurance-qualité, amélioration de l'infrastructure et lancement d'un programme de promotion du don volontaire non rémunéré.

Grâce à un nouveau partenariat, le nombre de produits sanguins recueillis lors des collectes mobiles a nettement augmenté. Appareils de qualité, audits internes, procédures opérationnelles standardisées écrites et recrutement d'un gestionnaire de qualité ont contribué à améliorer le système de gestion de la qualité. Concernant l'hémovigilance, le Service de transfusion sanguine de la LRC est désormais doté d'un système gage d'une traçabilité complète, permettant, en cas de réaction transfusionnelle, de remonter jusqu'au service émetteur et au donneur.

Haïti - renforcement du Service de transfusion sanguine

Le Service haïtien de transfusion sanguine a été entièrement détruit par le séisme de 2010. La CRS œuvre à sa reconstruction. Gestion de la qualité et optimisation de la performance des structures périphériques sont au cœur de la phase du projet en cours.

Le projet a connu un revers pendant l'année sous revue. Aux difficultés systémiques existantes (tenant notamment au manque de financement et de délimitation des rôles entre la Croix-Rouge haïtienne et le ministère de la santé) s'est ajoutée en 2018 l'incapacité de la Société nationale à assurer la direction et le pilotage de l'activité transfusionnelle. L'évaluation finale de septembre 2018 révèle de sérieuses lacunes relatives à la quantité, la qualité et l'innocuité des produits sanguins. L'insuffisance des contrôles qualité et les risques qui en résultent ont donné lieu fin 2018 à la clôture du projet sans reconduction.

Honduras - soutien au Service de transfusion sanguine

Créé il y a plus de 25 ans, le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge du Honduras est aujourd'hui un grand pourvoyeur de sang: 60% à 70% des produits sanguins transfusés au Honduras sont fabriqués par lui.

En 2018, la phase de projet en cours a été prolongée afin d'assurer la poursuite de l'élaboration de plans détaillés pour le nouveau bâtiment du Centre national de transfusion sanguine (CENASA) à Tegucigalpa. Un cabinet d'architecture hondurien opérant en étroite collaboration avec la CRS est responsable de l'établissement des plans et de la procédure d'obtention d'un permis de construire.

Moldavie - renforcement du Service de transfusion sanguine

Le renforcement du Service moldave de transfusion sanguine vise à garantir à la population l'accès à un sang sûr. Ouverture d'un laboratoire de référence à Chisinau, amélioration de la fabrication du sang grâce au recours à de nouvelles machines, utilisation de matériel jetable et formation de collaborateurs sont autant de moyens mis en œuvre à cette fin.

En 2018, les protocoles cliniques ont fait l'objet d'un remaniement dans six spécialités (chirurgie, chirurgie cardiaque, obstétrique, gynécologie, somatique et pédiatrie). Une formation aux nouveaux protocoles a été dispensée à 230 médecins et spécialistes. Une stratégie relative au don du sang volontaire et non rémunéré a été développée et présentée au ministère de la santé pour approbation. Pendant l'année sous revue, 20 084 unités de sang ont été prélevées dans le cadre de sept campagnes nationales et 377 collectes mobiles.

Kirghizistan - don du sang volontaire non rémunéré

La CRS aide le Croissant-Rouge kirghize (RCSK) à mettre en place un programme de don du sang volontaire non rémunéré (VNRBD). Il s'agit d'améliorer l'approvisionnement quantitatif et qualitatif en produits sanguins. La création d'un Service national de transfusion sanguine reposant sur des donneurs volontaires et sa pérennisation financière sont au cœur des efforts.

Il ressort de l'évaluation intermédiaire réalisée en 2018 que l'étroite collaboration engagée par le RCSK et les centres étatiques de transfusion sanguine a permis des avancées dans les quatre secteurs clés. Parmi celles-ci figurent la création d'un environnement favorable au don du sang volontaire, la promotion d'une culture du VNRBD, la constitution et le maintien d'un socle pérenne de donneurs ainsi que la fourniture de services de qualité à leur intention.

g) Les projets à l'étranger en chiffres

Les projets à l'étranger en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 2018
• Soudan du Sud – projet de santé intégré	2017-19	1 207 500	402 500
• Ethiopie – prog. de résilience communautaire	2015-18	500 000	159 080
• Togo – santé communautaire	2017-21	1 000 000	213 527
• Malawi – programme de santé	2015-19	1 175 000	400 000
• Cambodge – EEHP	2006-18	3 374 000	273 369

• Bhoutan – création d'une Société nationale	2012-20	713 000	142 600
• Arménie – prog. de santé communautaire	2016-19	1 380 000	345 000
• Kirghizistan – soins gériatriques	2016-19	690 000	197 587
• Bolivie – santé communautaire	2014-19	1 707 250	333 385
• Paraguay – santé communautaire	2014-19	1 670 000	333 500
• Paraguay – prévention du VIH/sida	2012-18	568 500	63 250
• Salvador – résilience	2011-19	2 166 392	396 750
• Salvador – santé et intégration sociale	2018-20	500 000	287 500
• Haïti – réduction des risques de catastrophe	2013-19	1 890 000	400 200
• Haïti – santé communautaire et alimentation	2016-19	1 200 000	259 784
• Bosnie-Herzégovine – âge et santé	2013-20	1 986 800	250 000
• Moldavie – âge et santé	2011-19	1 730 479	300 000
Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger			
• Afrique – sang sûr	2014-20	3 590 274	0
• IFRC GAP – soutien au VNRBD	2017-19	468 750	140 127
• Malawi – recrutement de donneurs	2017-19	667 000	241 500
• Soudan du Sud – recrutement de donneurs	2017-18	218 090	0
• Togo – STS	2017-19	575 000	0
• Liban – sécurité transfusionnelle Palestiniens	2012-19	1 296 050	0
• Haïti – renforcement du STS	2012-19	1 739 835	53 616
• Honduras – soutien au STS	2013-20	1 382 771	303 630
• Moldavie – renforcement du STS	2014-20	3 512 733	250 000
• Kirghizistan – VNRBD	2017-19	460 000	138 000
Rallonges budgétaires accordées en 2018			
• Liban – sécurité transfusionnelle grand public	2015-18	1 640 497	0
• Rallonge budgétaire	2019-20	1 092 500	575 000
Nouvellement approuvés en 2018:			
• Contribution de programme CI 2018, dont	2018	2 000 000	2 000 000
- Malawi - ICBHP		- 192 500	
- Ghana – réduction de risques de catastrophe		- 176 000	
- Ghana – santé materno-infantile		- 200 000	
- Soudan – santé scolaire Sennar		- 200 000	
- Népal – action communautaire de santé		- 100 000	
- Népal – action communautaire EAH		- 100 000	
- Laos – contribution à une CSU		- 100 000	
- Kirghizistan – CBDRM		- 100 000	
- Equateur – santé communautaire		- 250 000	
- Haïti – EAH III		- 131 500	
- Honduras – résilience Olancho		- 250 000	
- Bélarus		- 200 000	
• Contribution de programme CI 2019	2019	3 400 000	0

4. Activité de placement: gestion de la fortune

La Fondation humanitaire CRS ne peut réaliser ses buts que si sa fortune fait l'objet d'une gestion durable et optimale et qu'elle génère des revenus. Aussi le placement de fortune se fonde-t-il sur des règles professionnelles, telles qu'elles ont cours chez les investisseurs institutionnels. La commission des placements justifie des compétences requises. Son travail est en outre encadré par un expert externe. Le Conseil de fondation adopte la stratégie de placement et la réexamine régulièrement. La commission des placements procède à l'allocation tactique d'actifs à l'intérieur des marges admissibles et surveille la performance des différents gérants de fortune. L'ensemble de la fortune est investi dans le fonds Subvenimus.

4.1. Placements et revenus de la fortune 2018

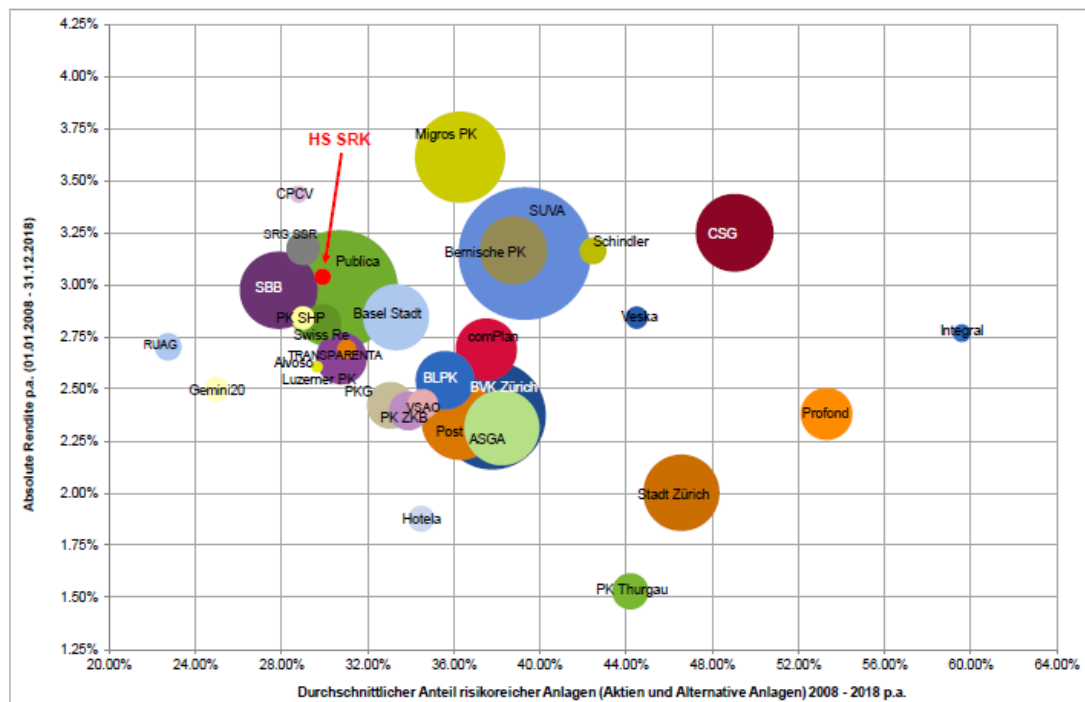
Début 2018, les experts sont unanimes: l'essor économique mondial attendu va pousser les marchés d'actions à la hausse malgré la politique monétaire moins expansionniste anticipée. Si le Brexit, l'issue des élections en Italie et la confrontation avec la Corée du Nord sur le nucléaire font partie des scénarios envisagés, le déclenchement par les Etats-Unis d'une guerre commerciale avec la Chine survient de façon complètement inattendue.

En février, l'éventualité d'une hausse des taux plus rapide que prévu aux Etats-Unis suscite des craintes. Les barrières douanières américaines sur l'acier et l'aluminium entrent en vigueur en mars, exacerbant peu à peu les tensions commerciales. En juin, on assiste en Italie à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement europhobe qui entre frontalement en conflit avec Bruxelles, ce sur fond de moteur économique grippé et de banques au bord de la faillite. Les négociations sur le Brexit patinent. Enfin, l'intransigeance de Bruxelles laisse entrevoir une sortie chaotique. Un premier effondrement mondial des cours boursiers survient en octobre. En décembre, un nouveau relèvement des taux a lieu aux Etats-Unis, au grand dam du président. L'opposition du Congrès à la loi budgétaire conduit au «shutdown», c'est-à-dire au blocage de nombreuses administrations publiques. Une situation qui, au dernier trimestre, sème l'inquiétude chez les investisseurs. Ses conséquences se font sentir sur les places boursières, l'Europe accusant un repli de -14% (la Suisse de -9%), l'Asie de -15% et les Etats-Unis de -4% (en CHF).

Sur fond de pertes sur toutes les places boursières et d'absence de rentabilité des placements à taux fixe, la médiocre performance annuelle de la Fondation humanitaire n'étonne guère. De -4,36%, elle est nettement inférieure au rendement moyen attendu. Compte tenu du risque de placement, ce chiffre n'est toutefois pas, pour une mauvaise année, anormalement bas.

Alors que la Fondation qui, en 2018, enregistre une sous-performance de -0,30 point par rapport à l'indice de référence (-4,06%) et donc un mauvais

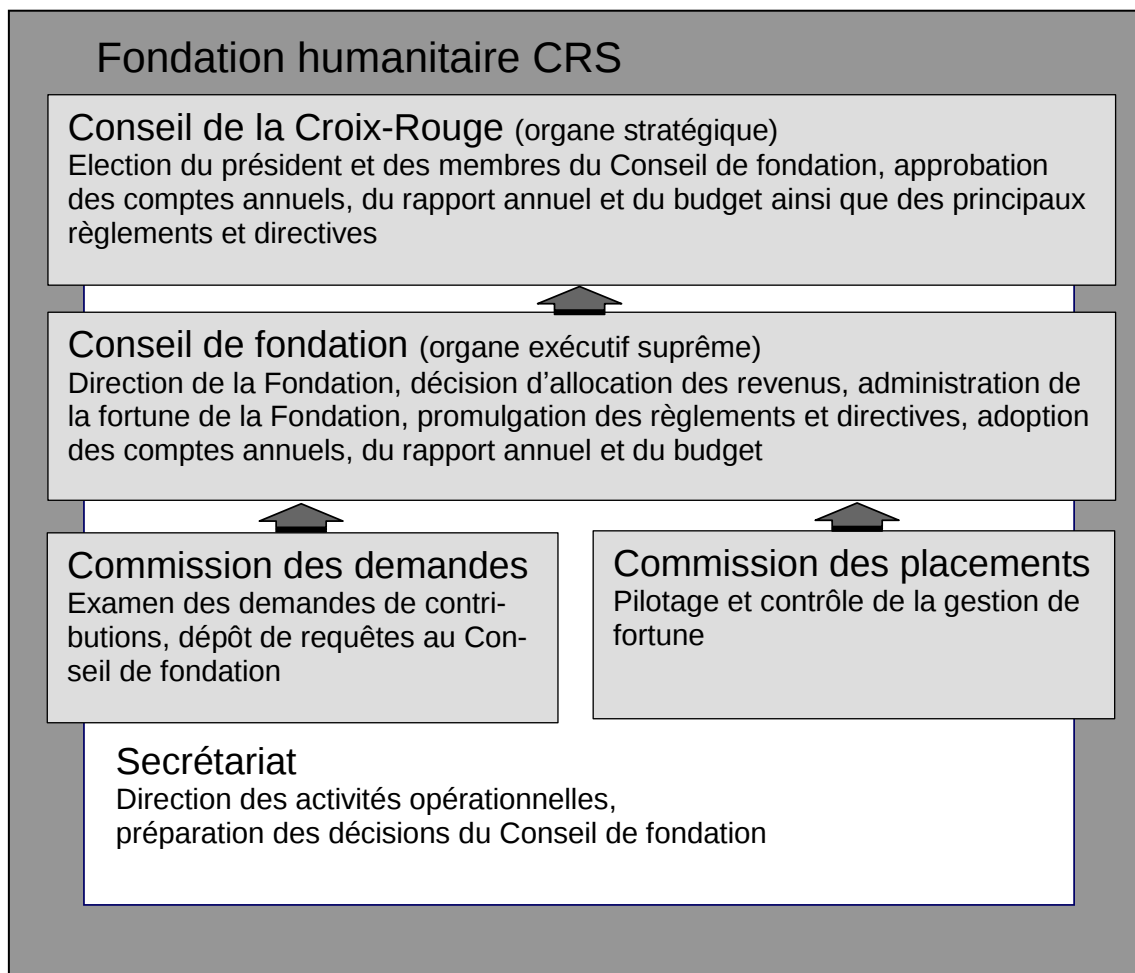
résultat en termes non seulement absolus mais aussi relatifs, la comparaison sur la durée montre que la stratégie de placement appliquée est concluante et gage de bons rendements dans un contexte de faible risque.



4.2. Perspectives pour 2019

Un basculement de l'économie mondiale dans la récession mettrait les Banques centrales suisse et européenne en grande difficulté. Dans un contexte de taux négatifs et de politique monétaire déjà très expansionniste, les leviers de relance de l'économie font défaut. La question redoutable perdure: que va-t-il advenir? Si les tensions géopolitiques et commerciales et les décisions politiques erratiques compliquent les pronostics, on peut raisonnablement tabler sur de nouvelles turbulences des cours pour 2019. Il n'existe pas de recette éprouvée. Les prix immobiliers sont élevés et, sur le terrain des obligations, le rapport rendement/risque est déplorable. Compte tenu du faible niveau du cours des actions, celles-ci constituent malgré tout une solution de choix. Autant s'armer de patience: souvent, les choses se passent autrement que les experts ne le font craindre.

5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS



Conseil de fondation:

- Dieter Weber, président
- Max Cotting, vice-président
- Daniel Biedermann
- Reto Donatsch
- Caroline Duriaux
- Toni Frisch
- Markus Mader
- Christine Métrailler
- Peter Strohm

Secrétariat:

- Charlotte Gysin, directrice
- Karin Sommer, assistante

Commission des demandes:

- Toni Frisch, président
- Daniel Biedermann
- Caroline Duriaux

Avec voix consultative:

- Directrice

Commission des placements:

- Max Cotting, président
- Reto Donatsch

Avec voix consultative:

- Hansruedi Scherer, PPCMetrics
- Directrice

6. Chiffres clés en CHF

Actif au 31 décembre 2018	784 093 257
Revenus de la fortune Subvenimus (exercice du fonds 1.7.2017–30.6.2018)	14 148 781
• Revenu brut du fonds institutionnel Subvenimus	15 491 837
• Frais du fonds Subvenimus	-1 343 056
Autre produit financier, distribution Charity Fund	52 118
Après déduction des charges	-388 458
• Charges administratives du secrétariat	-332 465
• Conseil de gestion de fortune, autres charges	-55 993
Revenus nets directs 2018	13 812 441
Relèvement au débit du fonds libre de garantie du budget de dotation	1 200 000
Dotations 2018 sur le budget ordinaire	14 433 060
• Projets et contr. de programme nouvel. valid. en 2018*	10 083 060
• Contribution fixe 2018 au CCR	4 350 000
Dotations additionnelles 2018	3 722 500
• sur le fonds libre Projets transfusionnels à l'étranger*	1 092 500
• sur le fonds libre Mise en œuvre de la Stratégie CRS*	2 630 000
Total des dotations 2018 (* dont affectations à des provisions pour projets stratégiques validés)	18 155 560 (13 805 560)
Dot. du fonds libre de garantie du budget de dot. au débit du capital libre	12 000 000
Versements provenant de provisions pour les projets stratég. approuvés	14 531 576
Versement de la contribution fixe au CCR	4 350 000
Total des versements 2018	18 881 576
Provisions pour projets stratégiques 2019-23 validés	36 076 463
Fonds libres (financements additionnels)	21 165 988
• Projets transfusionnels à l'étranger	3 125 988
• Mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS	0
• Garantie Budget de dotation	18 040 000
Total des provisions et des fonds libres	57 242 451

Les comptes annuels ordinaires de la Fondation humanitaire CRS ont été révisés par Ernst & Young, organe de contrôle. Ils sont consolidés avec ceux de la CRS.